

Outsideliving INDUSTRIES

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 260 464,50 euros
Siège social : 75 avenue Parmentier - 75011 PARIS
461 500 233 RCS PARIS

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 31 MARS 2010

- **ATTESTATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

- **RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL**

- **COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES AU 31 MARS 2010**

- **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 31 MARS 2010**

Outsideliving INDUSTRIES

(ex NORTENE SA)

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

J'atteste, à ma connaissance :

- que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé, clos au 31 mars 2010, sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Je rappelle que le rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle attire l'attention des lecteurs sur la note 8 « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés qui expose la situation de la société au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Directoire à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

Paris, le 5 juillet 2010



Jean-Luc Heymans
Président du Directoire



RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

♦ 31 mars 2010 ♦

RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Au 31 mars 2010

Nous vous présentons ci-après l'activité du semestre clos au 31 mars 2010.

1- Performance du 1er semestre de l'exercice 2009-2010

Il est repris ci-après les rubriques les plus significatives du compte de résultat et du bilan consolidé au 31 mars 2010.

(en milliers d'euros)				
Eléments consolidés		31/03/2010	31/03/2009	Variation
Produits d'exploitation	(1)	24 992	27 162	-2 170
Marge	(2)	11 570	11 681	-111
		46%	43%	
Résultat opérationnel courant	(3)	-1 804	-3 073	1 269
Charges financières	(4)	-804	-434	-370
Résultat net des activités poursuivies	(5)	-3 269	-3 040	-229
Résultat net des activités abandonnées	(6)	-26	-2 081	2 055
Résultat net total	(7)	-3 295	-5 121	-1 826
Stocks nets	(8)	12 809	15 690	-2 881
Créances clients nettes	(9)	13 026	15 904	-2 878
Dettes fournisseurs	(10)	7 345	11 555	-4 210
Dettes financières	(11)	50 452	53 958	-3 506
Trésorerie	(12)	1 015	1 033	-18

(1) ► Les produits d'exploitation

Le total des produits du groupe OLIN (activités poursuivies), à fin mars 2010 (6 mois d'activité), est en recul de -7,99 % comparé à celui constaté à la fin du premier semestre de l'exercice précédent.

▪ France :

Le démarrage de saison a été tardif, comme partout en Europe. Les conditions climatiques hivernales ont persisté jusqu'en avril. En terme de facturation nette, le périmètre « France » termine le semestre clos au 31 mars 2010 en retrait de -13,58% comparé au premier semestre de l'exercice précédent.

▪ Allemagne :

La famille de produits « Eau ⁽¹⁾ » enregistre un nouveau recul sur le semestre, lié à la perte de référencements. La famille des abris de jardin est également en recul consécutivement au ralentissement du secteur immobilier et aux conditions climatiques.

Le périmètre « Allemagne » termine le semestre clos au 31 mars 2010 avec une facturation nette en retrait de -12,10% comparé au premier semestre de l'exercice précédent.

▪ BeNeLux :

Le périmètre « BeNeLux » enregistre, sur le semestre clos au 31 mars 2010, une progression de + 6,07 % de sa facturation nette comparée au premier semestre de l'exercice précédent.

(1) Produits « Eau » = bassins, jets d'eau, pompes...

(2) ► Marge

La marge gagne en moyenne 3 points au 31 mars 2010 comparé au 31 mars 2009. Les filiales opérationnelles ont anticipé les achats afin de profiter des cours bas de matières premières durant le second semestre de l'année 2009. Cette stratégie a permis de maintenir la marge au même niveau que celui constaté pour le dernier trimestre de l'exercice précédent.

Toutefois, il est probable que la hausse du prix des matières premières, constatée depuis janvier 2010, impactera négativement la marge sur le deuxième semestre de l'exercice.

(3) ► Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant des activités poursuivies passe de - 3 073 K€ au 31/03/2009 à - 1 804 K€ au 31/03/2010.

Ce résultat est obtenu grâce à une amélioration de la marge de 3 points et à une réduction des coûts d'exploitation de 1,3 million d'€.

(4) ► Charges financières

Le comparatif de charges financières concernant les activités poursuivies est biaisé du fait de la facturation, jusqu'à 30 septembre 2009, d'intérêts par OLIN SA à certaines filiales classées dans les activités abandonnées (Cf. note 24 des comptes consolidés semestriels).

En retenant le total des frais financiers (activités poursuivies + activités abandonnées), les chiffres à comparer sont : 812 K€ pour le 31 mars 2010 et 1548 K€ pour le 31 mars 2009.

La baisse des frais financiers concerne principalement :

- les emprunts haut bilan dont le taux d'intérêt est indexé sur l'Euribor 3 mois. Ce dernier a baissé de plus de 2,3 points sur le semestre clos au 31 mars 2010 par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, générant une économie sur les intérêts à payer de -336 K€.

- Une baisse mécanique des intérêts consécutivement à la cession / arrêt de l'activité Jardinage Utilitaire en France et à la cession des filiales anglaises.

(5) ► Résultat net des activités poursuivies

Au 31 mars 2010, le sous groupe Karibu contribue pour - 392 K€ au résultat des activités poursuivies, le sous groupe Ubbink pour - 1 082 K€, Nortland pour - 747 K€ et OLIN SA pour -1 048 K€.

La contribution de Nortland est impactée par une provision pour contrat onéreux de 731 K€ (Cf. note 6, au point D des comptes consolidés semestriels).

Pour rappel, au 31 mars 2009, le sous groupe Karibu contribue pour - 347 K€ au résultat des activités poursuivies, le sous groupe Ubbink pour - 1 523 K€, Nortland pour - 160 K€ et OLIN SA pour -1 010 K€.

(6) ► Résultat net des activités abandonnées

Le résultat net des activités abandonnées correspond aux résultats des activités « jardinage utilitaire France » ayant fait l'objet d'une cession ou d'un arrêt d'activité au cours de l'exercice 2008 auxquels, s'ajoute pour le 31 mars 2009, les résultats des filiales anglaises cédées le 4 avril 2009.

Le chiffre pour le 31 mars 2010 n'est pas significatif. Au 31 mars 2009 Il concerne principalement Olin Jardinage (-1 338 K€) et les filiales anglaises (-587 K€).

Le résultat au 31 mars 2009 de Olin Jardinage s'explique pour l'essentiel par :

- la facturation d'intérêts de compte courant par Olin SA pour 550K€
- le provisionnement total du solde des clients (hors Intermas et les filiales du groupe) pour 365 K€
- le provisionnement du dépôt de garantie versé pour le site de Boulogne pour 68 K€
- et l'annulation d'un solde antérieur détenu sur Nortène Ltd pour 195 K€

(7) ► Résultat net total

Sous l'effet du résultat des activités abandonnées qui passe de - 2 081 K€ au 31 mars 2009 à - 26 K€ au 31 mars 2010, le résultat net total est en amélioration au 31 mars 2010 en comparaison au 31 mars 2009.

(8) ► Stocks nets

Le groupe a mené depuis 2009 une politique de réduction des stocks afin d'alléger ses besoins de financement.

Les chiffres intègrent les stocks de matières premières, de fournitures, d'en-cours de production, de produits finis, de produits intermédiaires et de marchandises.

Les stocks de marchandises brutes s'élèvent à 7.474 K€ au 31 mars 2010 et à 12.080 K€ au 31 mars 2009.

Le taux de provisionnement (provision / stocks de marchandises) des stocks de marchandises est de 6,93% au 31/03/2010 contre 7,40 % au 31/03/2009.

(9) ► Créances clients nettes

La variation des créances clients nettes concerne, pour l'essentiel, les sous-groupes opérationnels Karibu et Ubbink Garden BV. Elle s'explique, d'une part, par la baisse du chiffre d'affaires, et d'autre part, par la progression relative dans le chiffre d'affaires des clients autres que la grande distribution pour lesquels les délais de paiement sont plus courts.

(Cf. note 16 des comptes consolidés semestriels)

(10) ► Dettes fournisseurs

La baisse des dettes fournisseurs au 31/03/2010 comparé au 31/03/2009 est imputable :

- aux sous-groupes opérationnels pour 2 971 K€ en corrélation avec la réduction du stockage de marchandises
- aux sociétés dont les activités ont été cédées en 2008 pour 752 K€
- et à la holding OLIN SA pour 462 K€ corrélativement à la réduction de ses frais de fonctionnement.

(11) ► Dettes financières

Il est renvoyé sur ce point au paragraphe 3 « Risque de liquidité » ci-dessous et à la note 20 des comptes consolidés au 31 mars 2010.

(12) ► Trésorerie

La trésorerie brute au 31 mars 2010 est équivalente à celle constatée au 31 mars 2009.

2- Principales difficultés rencontrées au cours du semestre clos

Le groupe a fait face à un marché difficile au cours du 1er semestre de l'exercice 2009-2010.

La crise économique (vie chère, ralentissement des acquisitions immobilières, moral des ménages...) n'incite pas les consommateurs à acheter des produits de confort.

Les conditions climatiques ont aussi été sévères pour notre activité sur le semestre.

Subséquemment, le chiffre d'affaires du groupe est en recul de 8% au 31 mars 2010 comparé à celui du 31 mars 2009.

Le groupe a également rencontré des difficultés d'approvisionnement, notamment pour les produits en provenance de Chine, les fournisseurs chinois préférant répondre à la forte demande intérieure.

3- Risque de liquidité

Pour des informations détaillées, le lecteur se reportera à la note 20 des comptes consolidés au 31 mars 2010.

a- Synthèse de l'endettement financier au 31 mars 2010

	(en milliers d'euros)		
Synthèse de l'endettement financier	31/03/2010	31/03/2009	30/09/2009
Endettement moyen terme	35 758	35 488	35 610
Endettement court terme	14 694	18 470	5 644
Total	50 452	53 958	41 254

La variation de l'endettement financier entre le 31 mars 2009 au 31 mars 2010 concerne quasi exclusivement l'endettement court terme qui passe de 18,5 M€ au 31 mars 2009 à 14,7 K€ au 31 mars 2010. Elle se décompose pour l'essentiel comme suit :

- réduction des consommations de crédits de campagne des filiales opérationnelles (-4,5M€) consécutivement de réduction du niveau des stocks principalement
- croissance des intérêts courus non payés (+ 0,7 M€)

La croissance de l'endettement court terme entre le 30 septembre 2009 et le 31 mars 2010 s'explique par les consommations de crédits de campagne qui financent le BFR (besoin en fonds de roulement) de début de saison 2009-2010 (constitution des stocks et financement du crédit clients).

Pour le détail des passifs financiers, le lecteur se reportera à la note 20 des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2010.

b- Gel des échéances en capital des emprunts « haut bilan »

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES a signé, le 29 janvier 2010, un nouvel accord avec ses Banques « haut de bilan », D&P PME IV et EFFI INVEST I permettant de prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2011, la période de gel de remboursement des échéances de l'emprunt de conversion du court terme (solde au 31 mars 2010 = 9.673 K€) et des emprunts d'acquisition de KARIBU (solde au 31 mars 2010 = 10.035 K€) (Cf. § 5, point a).

Il est rappeler qu'aucun nouvel échéancier n'est, pour l'instant redéfini, ni pour l'emprunt de conversion du court terme ni pour les emprunts d'acquisition de Karibu.

Au cas où, à l'issue de la période de gel, les remboursements reprenaient selon le calendrier initial :

- pour l'emprunt de conversion du court terme, des échéances trimestrielles en capital de 524 K€ seraient à payer les 21 mars, 21 juin, 21 septembre et 21 décembre des années suivantes jusqu'au remboursement total de la dette. Le total du remboursement annuel en capital s'élèverait alors à 2.096 K€.

- et pour les emprunts d'acquisition de Karibu, des échéances trimestrielles en capital de 502 K€ seraient à payer les 10 janvier, 10 avril, 10 juillet et 10 octobre des années suivantes jusqu'au remboursement total de la dette. Le total du remboursement annuel en capital s'élèverait alors à 2.008 K€.

c- Les crédits de campagne des sous-groupes opérationnels

Au 31 mars 2010, les lignes de crédits de campagne des sous-groupes opérationnels, Karibu et Ubbink Garden BV, étaient suffisantes et ces dernières respectaient leurs covenants bancaires.

Crédits de campagne de KARIBU

Un pool de trois banques allemandes finance les campagnes de KARIBU. Le plafond maximal de financement autorisé en pic d'activité par les banques du pool est de 9,5 M€. Ce plafond est ajusté chaque mois en fonction des besoins réels de la société. Fin mars 2010, le plafond ajusté était de 7,6 M€.

Le tirage de KARIBU sur cette autorisation s'élève à 5 491 K€ au 31 mars 2010.

Le maintien des lignes de crédit est soumis au respect par KARIBU des covenants bancaires suivants :

- Ratio de solvabilité = 25 % au minimum
- Ratio de rentabilité = 2 % au minimum
- Les relations inter compagnies doivent être basées sur les conditions du marché et être couvertes par des assurances crédit (le montant non couvert par les assurances crédits ne doit pas excéder 700 K€).

Le ratio de solvabilité correspond aux capitaux propres retraités exprimés en pourcentage du total du bilan lui-même retraité.

Le ratio de rentabilité correspond au rapport entre résultat avant impôt et le chiffre d'affaires net.

Les covenants bancaires sont calculés une fois par an (à la clôture annuelle du 30 septembre).

Les crédits de campagne sont renouvelés d'année en année. La ligne de financement de la campagne 2010 est effective depuis janvier 2010.

Crédits de campagne de UBBINK GARDEN BV

Trois entités d'un même groupe bancaire hollandais financent les campagnes de UBBINK. Le plafond maximal de financement autorisé en pic d'activité par les banques du pool est de 10,5 M€. Ce plafond est ajusté chaque mois en fonction des besoins réels de la société. Fin mars 2010, le plafond ajusté était de 8,8 M€. Le tirage de UBBINK GARDEN BV sur cette autorisation s'élève à 7 059 K€ au 31 mars 2010.

Le maintien des lignes de crédit est soumis au respect par UBBINK GARDEN BV des covenants bancaires suivants :

- Ratio de solvabilité = 30 % au minimum
- Ratio de rentabilité = 2 % au minimum

Le ratio de solvabilité correspond aux capitaux propres retraités exprimés en pourcentage du total du bilan lui-même retraité.

Le ratio de rentabilité correspond au rapport entre résultat avant impôt et le chiffre d'affaires net.

Les covenants bancaires sont calculés une fois par an (à la clôture annuelle du 30 septembre).

Les crédits de campagne sont renouvelés d'année en année. La ligne de financement de la campagne 2010 est effective depuis novembre 2009.

4- Perspectives du 2ème semestre de l'exercice 2009-2010

Comme tenu du contexte économique, il est extrêmement difficile de prévoir le niveau d'activité du 2ème semestre de l'exercice.

Le Groupe estime toutefois que l'activité de l'exercice 2009-2010 devrait être affectée par le contexte macro-économique défavorable.

5- Principales opérations survenues aux cours du semestre

a- Signature d'un nouvel accord entre Outside Living Industries et ses partenaires financiers

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES a signé, le 29 janvier 2010, un nouvel accord avec ses Banques « haut de bilan », D&P PME IV et EFFI INVEST I permettant de prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2011, la période de gel de remboursement des échéances de l'emprunt de conversion du court terme et des emprunts d'acquisition de KARIBU.

Aux termes de cet accord, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA s'engage à régler aux Banques « haut de bilan », une somme de 592 K€ destinée à solder en priorité les intérêts restant dus au titre de ces emprunts pour l'année 2009, le reliquat s'imputant sur les intérêts dus pour l'année 2010.

L'accord prévoit, par ailleurs, des opérations financières de haut de bilan. Toutefois, dans l'hypothèse où il ne serait pas possible d'incorporer au capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES tout ou partie de leurs créances, D&P PME IV et EFFI INVEST I ont pour leur part accepté de ne pas solliciter, pendant cette même période, le remboursement par OUTSIDE LIVING INDUSTRIES desdites créances et ce tant que les Banques « haut de bilan » n'auront pas été intégralement remboursées de leurs propres créances.

b- Earn-out pour l'acquisition de Karibu

L'accord final d'acquisition de KARIBU, signé devant notaire le 24 mai 2007, fixait le prix de 100% des titres KARIBU à 11 M€ complété par un Earn-out à déterminer selon la formule suivante :

$$[(\text{EBITDA réel moyen EX2008 et EX2009} - \text{EBITDA moyen BP2008 et BP2009 tel que prévu au BP}^*) \times 8$$

$$- \frac{(\text{Dette Moyenne 2009} - \text{Dette Moyenne 2006} \times 1,2)]$$

(*) Business plan

L'EBITDA moyen des Business plans de 2008 et 2009 est de 2.329.500 €.

Il était précisé que (i) le complément de prix ne sera pas dû si la formule retenue donne un résultat négatif et (ii) la Dette Moyenne 2006 x 1,2 ne peut dépasser EUR 8,400,000 et (iii) le montant total du complément de prix ne pourra être supérieur à EUR 4,000,000.

Le cas échéant, l'Earn-out devait être payé au plus tard le 31 mars 2010.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les anciens actionnaires de KARIBU se sont rapprochés au cours du dernier trimestre 2009, et ont signé un avenant fixant l'earn-out dû au titre de cette acquisition à un montant global, forfaitaire et définitif de 800 K€

Le règlement de cette somme, qui est intervenu en novembre 2009, a mis fin à une discussion entre la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les anciens actionnaires de KARIBU sur les modalités de calcul de l'assiette de l'earn-out et permet ainsi à la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA d'être titulaire de 100% du capital de KARIBU sans contestation.

c- Litige Vitou – Domophi

Par acte extrajudiciaire délivré le 5 octobre 2009, Monsieur Dominique VITOU et la société DOMOPHI, estimant avoir été indûment privés d'une partie substantielle de leurs droits de vote lors de l'assemblée générale mixte de la Société du 15 mai 2009, ont assigné la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA ainsi que Messieurs Bernard ROQUES et Jérémie SURCHAMP devant le Tribunal de Commerce de Paris aux fins notamment de :

« (...) - Dire et juger que la décision du Bureau de l'Assemblée Générale de la société Outside Living Industries du 15 mai 2009 est nulle ou, pour le moins infondée ;
- Prononcer, en tout état de cause, la nullité des délibérations de l'Assemblée Générale de la société Outside Living Industries du 15 mai 2009 ; (...) ».

A la date des présentes, l'instance est pendante devant le Tribunal de Commerce de Paris.

Il est à cette occasion rappelé que, lors de l'assemblée générale mixte du 15 mai 2009, les actionnaires de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA ont :

- décidé une réduction de capital motivée par des pertes et modifié corrélativement les statuts de la Société (12^{ème} et 13^{ème} résolutions) ;
- délégué au Directoire la compétence pour augmenter le capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant maximum de 19,5 M€ par voie d'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital (14^{ème} et 15^{ème} résolutions).

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA estime que cette action en justice n'est pas de nature à empêcher l'opération de recapitalisation projetée mais pourrait la retarder de plusieurs mois étant précisé qu'en toute hypothèse, D&P PME IV et EFFI INVEST I disposeront à compter du 16 juillet 2010 de droits de vote double leur permettant d'adopter à nouveau les décisions qui auraient pu être annulées.

Une Assemblée Générale Extraordinaire, convoqué pour le 20 juillet 2010, a pour ordre du jour, entre autre la ratification des décisions prises par l'AG mixte du 15 mai 2009.

d- Entrepôt de Nieppe

Nortland, filiale de OLIN SA, avait pris à bail commercial un entrepôt situé à Nieppe (59). Le bail court jusqu'au 23 mars 2017 et comporte une période ferme venant à échéance le 24 août 2012. Le loyer annuel hors charges est de 535 K€.

Suite à la réorganisation de la logistique du groupe en France au cours du semestre, cet entrepôt est vide de tout stock au 31 mars 2010. Une négociation a été engagée avec le bailleur afin de mettre fin au bail.

Ce bail est identifié comme un « contrat onéreux » au 31 mars 2010 et une provision de 731 K€ a été comptabilisée.

6- Principales opérations survenues depuis la clôture semestrielle

NEANT

7- Continuité d'exploitation

Le plan de trésorerie prévisionnel de la société OLIN, intégrant l'accord signé le 29 janvier 2010 avec les banques de « haut de bilan » (Cf. § 5, point a), laisse apparaître un niveau de financement suffisant jusqu'à fin janvier 2011.

Une incertitude existe toutefois au-delà du 31 janvier 2011, date à laquelle devraient reprendre les remboursements de l'emprunt de conversion du court terme (solde au 31 mars 2010 de 9 673 K€) et des emprunts d'acquisition de Karibu (solde au mars 2010 de 10 035 K€) si un nouvel accord de gel des échéances n'est pas négocié avec les banques « haut de bilan » d'ici là.

La Direction demeure confiante dans sa capacité à trouver avec ses principaux créanciers des solutions permettant la préservation des intérêts des toutes les parties.

Un échec remettrait en cause la continuité d'exploitation de la société.

Par conséquent, nonobstant le niveau élevé des pertes cumulées jusqu'au 31 mars 2010, les capitaux propres consolidés négatifs et les risques de ne pas honorer les remboursements d'emprunts à compter du 31 janvier 2011, les comptes ont été arrêtés par le Directoire dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

8- Parties liées

Afin de permettre à OLIN SA de faire face à ses besoins de trésorerie, une ligne de crédit de 2.480 K€ a été mise à disposition de OLIN SA par D&P PME IV (880 K€) et EFFI INVEST I (1.600 K€) entre août et septembre 2008.

Le taux d'intérêt annuel est de 5,95%.

Outsideliving INDUSTRIES

COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

◆ 31 mars 2010 ◆

Etat de situation financière	2
Compte de résultat consolidé	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Variation des capitaux propres consolidés	5
Annexe aux comptes consolidés	6

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

Au 31 mars 2010

(en milliers d'euros)				
ACTIF	Notes	Mars-10	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Goodwill	(11)	10 617	9 964	10 617
Immobilisations incorporelles	(11)	4	69	15
Immobilisations corporelles	(12)	2 146	2 107	2 176
Autres actifs financiers	(13)	141	53	19
Actifs d'impôts différés	(14)	275	315	112
ACTIF NON COURANT		13 183	12 508	12 939
Stocks et en-cours	(15)	12 809	15 690	7 980
Clients et comptes rattachés	(16)	13 026	15 904	9 413
Actifs d'impôt exigible		299	627	45
Autres actifs courants	(17)	2 336	5 467	2 991
Trésorerie et équivalents	(a)	1 015	1 033	1 600
Actifs destinés à être cédés	(b)	-	3 481	-
ACTIF COURANT		29 485	42 202	22 029
TOTAL DE L'ACTIF		42 668	54 710	34 968

(en milliers d'euros)				
PASSIF	Notes	Mars-10	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Capital	(18)	260	7 814	260
Primes		10 436	10 436	10 436
Réserves consolidées		- 29 601	- 32 216	- 24 651
Réserves de conversion		178	608	178
Résultat de l'exercice - part du groupe		- 3 295	- 5 121	- 4 950
Capitaux propres part du groupe		- 22 022	- 18 479	- 18 727
Intérêts minoritaires		-	9	-
CAPITAUX PROPRES		- 22 022	- 18 470	- 18 727
Provisions	(19)	374	-	-
Engagements de retraite et autres avantages assimilés	(26)	1 093	1 227	1 098
Passifs financiers	(20)	-	85	32
PASSIF NON COURANT		1 467	1 312	1 130
Provisions	(19)	823	887	678
Passifs financiers à court terme	(20)	50 452	53 873	41 222
Passifs d'impôt exigible		111	30	853
Autres passifs	(21)	11 837	15 095	9 812
Passifs destinés à être cédés	(b)	-	1 983	-
PASSIF COURANT		63 223	71 868	52 565
TOTAL DES PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		42 668	54 710	34 968

(a) La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois.

(b) Les Actifs et Passifs destinés à être cédés au 31 mars 2009 concernent les filiales anglaises cédées le 04/04/2009.

Le lecteur se reportera à la note 32 pour le détail des retraitements des bilans publiés au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31 mars 2010

(en milliers d'euros)				
Postes	Notes	Mars-10	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Chiffre d'affaires		24 863	27 063	67 675
Autres produits		129	99	238
Total Produits	(9) & (22)	24 992	27 162	67 913
Variation de stock de produits finis et encours		3 172	1 358	- 539
Achats consommés		- 16 594	- 16 839	- 37 187
Charges externes		- 8 166	- 8 798	- 18 198
Charges de personnel		- 4 816	- 5 213	- 10 194
Impôts et taxes		- 47	- 77	- 120
Amortissements		- 258	- 348	- 561
Variation des provisions		254	33	352
Autres produits courants		355	33	103
Autres charges courantes		- 696	- 384	- 755
Résultat opérationnel courant	(23)	- 1 804	- 3 073	814
Autres charges opérationnelles	(23)	- 731	-	-
Résultat opérationnel	(23)	- 2 535	- 3 073	814
Produits de trésorerie et équivalent		3	2	2
Coût financier brut	(24)	- 804	- 434	- 856
Impôts exigibles et différés	(25)	67	465	- 978
Résultat des activités poursuivies		- 3 269	- 3 040	- 1 018
Résultat net des activités abandonnées	(10)	- 26	- 2 081	- 3 932
Résultat net		- 3 295	- 5 121	- 4 950
Intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat net part du groupe		- 3 295	- 5 121	- 4 950
Nbre d'actions		2 604 645	2 604 645	2 604 645
Stock-options	(26,E)	-	53 628	53 628
Résultat par action (en €)		- 1,27	- 1,97	- 1,90
Résultat dilué par action (en €) *		- 1,27	- 1,97	- 1,90
Résultat par action des activités poursuivies (en €)		- 1,26	- 1,17	- 0,39
Résultat dilué par action des activités poursuivies (en €) *		- 1,26	- 1,17	- 0,39

(en milliers d'euros)				
Postes	Notes	Mars-10	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Résultat de l'ensemble consolidé		- 3 295	- 5 121	- 4 950
Autres éléments du résultat global				
Ecart de conversion		-	- 287	143
Autres		-	-	-
Autres éléments du résultat global net d'impôts		-	- 287	143
Résultat global total		- 3 295	- 5 408	- 4 807
Résultat global total attribuable				
Aux actionnaires de OLIN SA		- 3 295	- 5 408	- 4 807
Aux intérêts minoritaires		-	-	-
Résultat global total		- 3 295	- 5 408	- 4 807

* Résultat dilué par action et Résultat dilué par action des activités poursuivies

Le calcul du résultat dilué ne tient pas compte de hypothèse de levée d'option qui présente un caractère antidilutif sur le résultat par action (perte)

Le lecteur se reportera à la note 32 pour le détail des retraitements des résultats publiés au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Au 31 mars 2010

Libellés	Mars 10	Mars 09 (retraité)	Sept 09 (retraité)
(en milliers d'euros)			
Résultat net des activités poursuivies	-3 269	-3 040	-1 018
Résultat net total des activités abandonnées	-26	-2 081	-3 932
Élimination des amortissements et provisions	474	-649	-305
Élimination des plus ou moins-values de cessions	590	116	-3 769
Capacité autofinancement après coût financier net et impôt	-2 231	-5 654	-9 024
Élimination des impôts	-67	-465	965
Élimination coût endettement financier	812	1 546	2 520
Incidence juste valeur swap de taux	-175	51	99
Incidence frais d'émission des emprunts (amortissement)	213	213	426
Capacité autofinancement avant coût financier net et impôt	-1 448	-4 309	-5 014
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	-6 803	-334	11 703
Impôts payés	-182	-258	-721
<i>Flux nets générés par (affectés à) l'exploitation des activités poursuivies</i>	<i>-7 668</i>	<i>-5 547</i>	<i>6 745</i>
<i>Flux nets générés par (affectés à) l'exploitation des activités abandonnées</i>	<i>-765</i>	<i>646</i>	<i>-777</i>
Flux nets générés par (affectés à) l'exploitation (A)	-8 433	-4 901	5 968
Acquisitions d'immobilisations	-379	-417	-730
Cessions d'immobilisations	0	3 351	4 648
Autres variations d'actifs	-122	11	387
Incidence des variations de périmètre	0	0	2 409
<i>Flux nets provenant des (affectés aux) investissements des activités poursuivies</i>	<i>-501</i>	<i>-264</i>	<i>2 065</i>
<i>Flux nets provenant des (affectés aux) investissements des activités abandonnées</i>	<i>0</i>	<i>3 209</i>	<i>4 649</i>
Flux net provenant des (affectés aux) investissements (B)	-501	2 945	6 714
Emission d'emprunt	0	0	0
Remboursements d'emprunts	(b) -63	-2 764	-2 854
Intérêts versés	-780	-614	-772
Variation du financement CT (crédits de campagne)	(c) 9 177	4 896	-8 886
<i>Flux nets provenant du (affectés au) financement des activités poursuivies</i>	<i>8 348</i>	<i>5 605</i>	<i>-9 785</i>
<i>Flux nets provenant du (affectés au) financement des activités abandonnées</i>	<i>-14</i>	<i>-4 087</i>	<i>-2 727</i>
Flux net provenant du (affecté au) financement (C)	8 334	1 518	-12 512
Incidence de la variation des taux de change (D)	0	-1	-1
<i>Variation de trésorerie des activités poursuivies</i>	<i>179</i>	<i>-207</i>	<i>-976</i>
<i>Variation de trésorerie des activités abandonnées</i>	<i>-779</i>	<i>-232</i>	<i>1 145</i>
Variation de trésorerie (A)+ (B) + (C)+ (D)	-600	-439	169
Trésorerie et équivalent de trésorerie d'ouverture	1 594	1 425	1 425
Trésorerie et équivalent de trésorerie de clôture	994	986	1 594
Trésorerie positive	1 015	1 033	1 600
Actifs financiers destinés à être cédés	0	57	0
Trésorerie négative et autres valeurs	-21	-104	-6
Trésorerie clôture	994	986	1 594

Mars 2010

(c) hausse du court terme pour couvrir les besoins de la période de campagne. Au 31/03/10, la variation concerne Ubbink Garden BV (+4.774 K€) et Karibu (+4.403 K€)

Mars 2009

a) encaissement de la créance sur cession d'immeuble (3.100 K€) et d'une partie de la créance sur cession d'actifs de l'activité Jardinage France (251 K€)

(b) Principalement, le remboursement du prêt relais Themis pour 2.627 K€.

(c) hausse du court terme pour couvrir les besoins de la période de campagne. Au 31/03/09, la variation concerne principalement Ubbink Garden BV (+3.386 K€) et Karibu (+1.299 K€)

Septembre 2009

(a) dont l'encaissement du prix de vente de l'immeuble de Lille pour 3.100 K€ et du solde du prix de cession de l'activité « jardinage utilitaire France » pour 1.502 K€.

(b) principalement le remboursement du prêt relais Themis pour 2.627 K€

(c) dont baisse des crédits de campagne de Karibu pour -3.116 K€ et pour Ubbink pour -5.764 K€

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2010

(en milliers d'euros)

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	Nbre d'actions (1)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Au 30 septembre 2008	2 604 645	7 814	10 436	- 21 837	321	- 10 237	- 13 503	106	- 13 397
Effet amendement IAS 38 (3)				- 232			- 232		- 232
Capitaux propres d'ouverture au 01-10-08	2 604 645	7 814	10 436	- 22 069	321	- 10 237	- 13 735	106	- 13 629
Augmentation de capital							-		-
Augm des primes liées au capital							-		-
Distribution de dividendes							-		-
Résultat de l'exercice						- 4 920	- 4 920	-	- 4 920
Effet amendement IAS 38 (3)						- 30	- 30		- 30
Ecarts de conversion par capitaux propres							- 143	- 6	- 149
Total des pertes et profits du semestre						- 4 950	- 5 093	- 6	- 5 099
Affectation du résultat de N-1				- 10 237		10 237	-	-	-
Réduction de capital (2)		- 7 554		7 554			-	-	-
Variation de périmètre				106			106	- 106	-
Autres variations				- 5			- 5	6	1
Au 30 septembre 2009	2 604 645	260	10 436	- 24 651	178	- 4 950	- 18 727		- 18 727
Résultat de l'exercice						- 3 295	- 3 295		- 3 295
Ecarts de conversion par capitaux propres							-		-
Total des pertes et profits du semestre		260	10 436	- 24 651	178	- 8 245	- 22 022		- 22 022
Affectation du résultat de N-1				- 4 950		4 950	-	-	-
Réduction de capital							-	-	-
Variation de périmètre							-	-	-
Autres variations							-	-	-
Au 31 mars 2010	2 604 645	260	10 436	- 29 601	178	- 3 295	- 22 022		- 22 022

(en milliers d'euros)

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	Nbre d'actions (1)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Au 30 septembre 2008	2 604 645	7 814	10 436	- 21 837	321	- 10 237	- 13 503	106	- 13 397
Effet amendement IAS 38 (3)				- 232			- 232		- 232
Capitaux propres d'ouverture au 01-10-08	2 604 645	7 814	10 436	- 22 069	321	- 10 237	- 13 735	106	- 13 629
Augmentation de capital							-		-
Augm des primes liées au capital							-		-
Distribution de dividendes							-		-
Résultat de l'exercice						- 5 057	- 5 057	-	- 5 057
Effet amendement IAS 38 (3)						- 64	- 64		- 64
Ecarts de conversion par capitaux propres							287		287
Total des pertes et profits du semestre						- 5 121	- 4 834		- 4 834
Affectation du résultat de N-1				- 10 237		10 237	-	-	-
Variation de périmètre							-	-	-
Autres variations				90			90	- 97	- 7
Au 31 mars 2009	2 604 645	7 814	10 436	- 32 216	608	- 5 121	- 18 479	9	- 18 470

(1) Cf. Note 18.

(2) L'Assemblée Générale extraordinaire du 15 mai 2009 a décidé une réduction de capital d'un montant de 7 553 470,50 euros pour le ramener de 7 813 935 euros à 260 464,50 euros afin d'apurer, à due concurrence, une partie de la perte apparaissant dans les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2008.

Cette réduction de capital est réalisée par voie de minoration de 2,90 euros la valeur nominale de chacune des 2 604 645 actions composant le capital social, laquelle est ainsi ramenée de 3 euros à 0,10 euro par action.

(3) Selon l'amendement de l'IAS 38 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, les dépenses de catalogues doivent être comptabilisées directement en résultat. Le changement de méthode doit être appliqué rétrospectivement.

La méthode rétrospective consiste à appliquer la nouvelle méthode aux transactions concernées comme si cette méthode avait toujours été appliquée, sauf si les ajustements sont impraticables. L'information de toutes les périodes publiées (dernier arrêté et l'information comparative) doivent obligatoirement être ajustés. Le montant net d'impôt des catalogues figurant en stock au 30 septembre 2008, soit 232 k€, est imputé sur les capitaux propres d'ouverture de la première période publiée en comparatif.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 31 mars 2010

NOTE 1 - INFORMATIONS GENERALES

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES (OLIN S.A.) - la société mère du Groupe OLIN - est une holding financière cotée sur le Compartiment C de NYSE EURONEXT Paris sous le code ISIN FR 0006626032 et le mnémonique NORT.

OLIN S.A. est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance enregistrée au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Son siège social est situé au 75 avenue Parmentier – 75011 Paris.

OLIN S.A. anime un ensemble de filiales spécialisées dans la distribution d'articles de jardin. Le Groupe a une implantation européenne (France, Pays-Bas, Allemagne, et Belgique).

Les comptes semestriels couvrant la période du 01.10.2009 au 31.03.2010 sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ils sont disponibles sur demande au siège social de la société.

Ils comprennent, à titre comparatif, le compte de résultat et le bilan au 30 septembre 2009 et au 31 mars 2009. Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire le 1^{er} juillet 2010.

Du fait de la très forte saisonnalité de l'activité du Groupe, les résultats semestriels ne sont pas représentatifs de l'activité qui sera constatée en fin d'exercice. Ces résultats ne peuvent donc pas faire l'objet d'une extrapolation.

NOTE 2 - RAPPEL DES PRINCIPALES OPTIONS DE TRANSITION AUX IFRS

Dans le cadre de la transition aux normes IFRS, le groupe a principalement opté pour les traitements suivants :

- Regroupements d'entreprises : il a été procédé à aucun retraitement rétroactif des regroupements d'entreprises qui se sont déroulés avant le 1er octobre 2004.
- Avantages au personnel : les impacts liés au retraitement ont été imputés sur les capitaux propres.
- Réévaluation des immobilisations corporelles ou incorporelles à la juste valeur : il a été décidé de ne pas réévaluer les actifs corporels ou incorporels autres que les immeubles de placement.

NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe OLIN, ont été préparés conformément à la norme IAS 34. Ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers de l'exercice clos au 30 septembre 2009.

Les principes comptables retenus pour l'arrêté des comptes intermédiaires au 31 mars 2010 sont identiques avec ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 30 septembre 2009 à l'exception des points présentés ci-dessous.

Pour la clôture du 31 mars 2010, le Groupe a appliqué les normes suivantes qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers/Etat du résultat global consolidé » : Cette norme introduit la notion de résultat global total qui présente les variations de capitaux propres de la période, autres que celles résultant de transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité. Le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en 2 parties.

- Amendement IAS 38 « Actifs incorporels » : Cet amendement préconise la comptabilisation immédiatement en charge des dépenses de publicité et de promotion, notamment les catalogues de présentation des produits de l'entreprise.

A l'exception de la norme IAS 1 révisée et de l'amendement de la norme IAS 38, les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables obligatoirement au 1^{er} octobre 2009 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, interprétations et amendements d'application ultérieure. L'application de ces textes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

NOTE 4- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Compte tenu des opérations intervenues au cours des exercices antérieurs (cession ou arrêt des activités « Jardin utilitaire » en France et cession des filiales anglaises), les états financiers du groupe sont présentés conformément à la norme IFRS 5.

Les résultats des activités abandonnées ont été isolés sur une ligne spécifique dans les comptes de résultat au 31 mars 2010, au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009. Leurs détails sont donnés en note 10.

NOTE 5- GESTION DES RISQUES

De part ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : des risques de liquidité, des risques de marché, des risques de crédit et des risques liés à l'évolution des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Pour couvrir l'ensemble de ses besoins financiers, la société a recours :

- à des financements à moyen et long terme pour les investissements
- et à des financements court terme pour les campagnes.

Hors une dette bancaire à moyen terme de 45 K€ au 31 mars 2010 et de l'emprunt de 1.000 K€ accordé par S&B (Streinbrugge + Berninghausen GmbH) qui concernent Karibu (Allemagne), tous les financements MT sont localisés en France.

Le lecteur se reportera à la note 20 « Passifs financiers » des annexes, partie intégrante au risque de liquidité.

Risque de marché

La crise économique (vie chère, ralentissement des acquisitions immobilières, moral des ménages...) n'incite pas les consommateurs à acheter des produits de confort.

Le chiffre d'affaires du groupe, pour le semestre clos au 31 mars 2010, a reculé de - 7,99 % comparé à celui du premier semestre de l'exercice précédent.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités à l'international : il est donc exposé au risque de change provenant de différentes expositions en devises, principalement l'USD.

Le Groupe a mis en place une politique de gestion des risques de change à travers des contrats à terme conclu en externe sur la majeure partie de ses achats en USD. Les contrats sont généralement actifs sur la période d'approvisionnement du groupe, à savoir de juillet à mars. Pour la campagne 2010, le groupe avait souscrit, en juillet 2009, une couverture de 6 millions de Dollar US. Au 31 mars 2010, l'ensemble de la couverture est consommé.

Le groupe n'est plus exposé au cours du GBP depuis la cession des filiales anglaises en avril 2009.

Risque de crédit

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit important, ses clients étant principalement des grands noms de la distribution spécialisée.

Risque sur taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à une évolution défavorable des taux d'intérêts sur l'ensemble de ses passifs financiers.

Le lecteur pourra se reporter à la note 20, au point D, pour l'analyse de la sensibilité de la société au taux d'intérêts.

NOTE 6 – PRINCIPAUX EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DU SEMESTRE

A- Signature d'un nouvel accord entre Outside Living Industries et ses partenaires financiers

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES a signé, le 29 janvier 2010, un nouvel accord avec ses Banques « haut de bilan », D&P PME IV et EFFI INVEST I permettant de prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2011, la période de gel de remboursement des échéances de l'emprunt de conversion du court terme et des emprunts d'acquisition de KARIBU.

Aux termes de cet accord, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA s'engage à régler aux Banques « haut de bilan », une somme de 592 K€ destinée à solder en priorité les intérêts restant dus au titre de ces emprunts pour l'année 2009, le reliquat s'imputant sur les intérêts dus pour l'année 2010.

L'accord prévoit, par ailleurs, des opérations financières de haut de bilan. Toutefois, dans l'hypothèse où il ne serait pas possible d'incorporer au capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES tout ou partie de leurs créances, D&P PME IV et EFFI INVEST I ont pour leur part accepté de ne pas solliciter, pendant cette même période, le remboursement par OUTSIDE LIVING INDUSTRIES desdites créances et ce tant que les Banques « haut de bilan » n'auront pas été intégralement remboursées de leurs propres créances.

B- Earn-out pour l'acquisition de Karibu

L'accord final d'acquisition de KARIBU, signé devant notaire le 24 mai 2007, fixait le prix de 100% des titres KARIBU à 11 M€ complété par un Earn-out à déterminer selon la formule suivante :

$$\frac{[(\text{EBITDA réel moyen EX2008 et EX2009} - \text{EBITDA moyen BP2008 et BP2009 tel que prévu au BP*}) \times 8 - (\text{Dette Moyenne 2009} - \text{Dette Moyenne 2006} \times 1,2)]}{2}$$

(*) Business plan

L'EBITDA moyen des Business plans de 2008 et 2009 est de 2.329.500 €.

Il était précisé que (i) le complément de prix ne sera pas dû si la formule retenue donne un résultat négatif et (ii) la Dette Moyenne 2006 x 1,2 ne peut dépasser EUR 8,400,000 et (iii) le montant total du complément de prix ne pourra être supérieur à EUR 4,000,000.

Le cas échéant, l'Earn-out devait être payé au plus tard le 31 mars 2010.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les anciens actionnaires de KARIBU se sont rapprochés au cours du dernier trimestre 2009, et ont signé un avenant fixant l'earn-out dû au titre de cette acquisition à un montant global, forfaitaire et définitif de 800 K€

Le règlement de cette somme, qui est intervenu en novembre 2009, a mis fin à une discussion entre la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les anciens actionnaires de KARIBU sur les modalités de calcul de l'assiette de l'earn-out et permet ainsi à la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA d'être titulaire de 100% du capital de KARIBU sans contestation.

C- Litige Vitou – Domophi

Par acte extrajudiciaire délivré le 5 octobre 2009, Monsieur Dominique VITOU et la société DOMOPHI, estimant avoir été indûment privés d'une partie substantielle de leurs droits de vote lors de l'assemblée générale mixte de la Société du 15 mai 2009, ont assigné la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA ainsi que Messieurs Bernard ROQUES et Jérémie SURCHAMP devant le Tribunal de Commerce de Paris aux fins notamment de :

« (...) - Dire et juger que la décision du Bureau de l'Assemblée Générale de la société Outside Living Industries du 15 mai 2009 est nulle ou, pour le moins infondée ;
- Prononcer, en tout état de cause, la nullité des délibérations de l'Assemblée Générale de la société Outside Living Industries du 15 mai 2009 ; (...) ».

A la date des présentes, l'instance est pendante devant le Tribunal de Commerce de Paris.

Il est à cette occasion rappelé que, lors de l'assemblée générale mixte du 15 mai 2009, les actionnaires de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA ont :

- décidé une réduction de capital motivée par des pertes et modifié corrélativement les statuts de la Société (12^{ème} et 13^{ème} résolutions) ;
- délégué au Directoire la compétence pour augmenter le capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant maximum de 19,5 M€ par voie d'émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital (14^{ème} et 15^{ème} résolutions).

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA estime que cette action en justice n'est pas de nature à empêcher l'opération de recapitalisation projetée mais pourrait la retarder de plusieurs mois étant précisé qu'en toute hypothèse, D&P PME IV et EFFI INVEST I disposeront à compter du 16 juillet 2010 de droits de vote double leur permettant d'adopter à nouveau les décisions qui auraient pu être annulées.

Une Assemblée Générale Extraordinaire, convoqué pour le 20 juillet 2010, a pour ordre du jour, entre autre la ratification des décisions prises par l'AG mixte du 15 mai 2009.

D- Entrepôt de Nieppe

Nortland, filiale de OLIN SA, avait pris à bail commercial un entrepôt situé à Nieppe (59). Le bail court jusqu'au 23 mars 2017 et comporte une période ferme venant à échéance le 24 août 2012. Le loyer annuel hors charges est de 535 K€.

Suite à la réorganisation de la logistique du groupe en France au cours du semestre, cet entrepôt est vide de tout stock au 31 mars 2010. Une négociation a été engagée avec le bailleur afin de mettre fin au bail.

Ce bail est identifié comme un « contrat onéreux » au 31 mars 2010 et une provision de 731 K€ a été comptabilisée.

NOTE 7 – PRINCIPAUX EVENEMENTS POST CLOTURE SEMESTRIELLE

NEANT

NOTE 8 – CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Le plan de trésorerie prévisionnel de la société OLIN, intégrant l'accord signé le 29 janvier 2010 avec les banques de « haut de bilan » (Cf. note 6, A), laisse apparaître un niveau de financement suffisant jusqu'à fin janvier 2011.

Une incertitude existe toutefois au-delà du 31 janvier 2011, date à laquelle devraient reprendre les remboursements de l'emprunt de conversion du court terme (solde au 31 mars 2010 de 9 673 K€) et des emprunts d'acquisition de Karibu (solde au mars 2010 de 10 035 K€) si un nouvel accord de gel des échéances n'est pas négocié avec les banques « haut de bilan » d'ici là.

La Direction demeure confiante dans sa capacité à trouver avec ses principaux créanciers des solutions permettant la préservation des intérêts des toutes les parties.

Un échec remettrait en cause la continuité d'exploitation de la société.

Par conséquent, nonobstant le niveau élevé des pertes cumulées jusqu'au 31 mars 2010, les capitaux propres consolidés négatifs et les risques de ne pas honorer les remboursements d'emprunts à compter du 31 janvier 2011, les comptes ont été arrêtés par le Directoire dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

NOTE 9 – SEGMENT OPERATIONNEL

Les données par zone géographique des activités poursuivies est la suivante :

(en milliers d'euros)

Segmentation géographique	France	Allemagne	Belgique Hollande	Autres	Total
Au 31 mars 2010 :					
Produits sectoriels	3 869	14 219	6 904	-	24 992
Charges & produits d'exploitation	- 4 874	- 15 282	- 6 640	-	- 26 796
Résultat opérationnel courant	- 1 005	- 1 063	264	-	- 1 804
Autres charges & produits opérationnels	- 731	-	-	-	- 731
Résultat opérationnel	- 1 736	- 1 063	264	-	- 2 535
Résultat financier	- 747	- 49	- 5	-	- 801
Impôts exigibles & différés	-	135	- 68	-	67
Résultat net des activités poursuivies	- 2 483	- 977	191	-	- 3 269
Résultat net des activités abandonnées	- 26	-	-	-	- 26
Résultat net total	- 2 509	- 977	191	-	- 3 295
Total des actifs (1)	4 485	24 686	13 222	-	42 393
Total des investissements	42	201	97	-	340
Total des dépréciations	41	112	109	-	262
Total des passifs opérationnels (2)	3 852	5 200	5 138	48	14 238
Total des dettes financières (3)	36 834	7 958	5 029	631	50 452

(en milliers d'euros)

Segmentation géographique	France	Allemagne	Belgique Hollande	Autres	Total
Au 31 mars 2009 :					
Produits sectoriels	4 477	16 176	6 509	-	27 162
Charges & produits d'exploitation	- 6 478	- 16 981	- 6 776	-	- 30 235
Résultat opérationnel courant	- 2 001	- 805	- 267	-	- 3 073
Autres charges & produits opérationnels	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	- 2 001	- 805	- 267	-	- 3 073
Résultat financier	- 90	- 122	- 220	-	- 432
Impôts exigibles & différés	-	343	122	-	465
Résultat net des activités poursuivies	- 2 091	- 584	- 365	-	- 3 040
Résultat net des activités abandonnées (4)	- 1 494	-	-	- 587	- 2 081
Résultat net total	- 3 585	- 584	- 365	- 587	- 5 121
Total des actifs (1)	12 137	24 229	14 548	-	50 914
Total des investissements	30	227	103	-	360
Total des dépréciations	96	132	157	-	385
Total des passifs opérationnels (2)	7 773	7 509	1 907	50	17 239
Total des dettes financières (3)	37 604	8 640	7 089	625	53 958

(en milliers d'euros)

Segmentation géographique	France	Allemagne	Belgique Hollande	Autres	Total
Au 30 septembre 2009 :					
Produits sectoriels	11 018	40 001	16 894	-	67 913
Charges & produits d'exploitation	- 13 165	- 37 667	- 16 267	-	- 67 099
Résultat opérationnel courant	- 2 147	2 334	627	-	814
Autres charges & produits opérationnels	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	- 2 147	2 334	627	-	814
Résultat financier	- 350	- 189	315	-	- 854
Impôts exigibles & différés	-	- 903	75	-	- 978
Résultat net des activités poursuivies	- 2 497	1 242	237	-	1 018
Résultat net des activités abandonnées (4)	- 2 159	-	-	- 1 773	- 3 932
Résultat net total	- 4 656	1 242	237	- 1 773	- 4 950
Total des actifs (1)	4 772	20 301	9 783	-	34 856
Total des investissements	63	1 342	155	-	1 560
Total des dépréciations	140	151	396	-	687
Total des passifs opérationnels (2)	3 872	5 099	3 422	48	12 441
Total des dettes financières (3)	35 986	2 184	2 458	626	41 254

(1) Total des actifs hors impôts différés, hors actifs destinés à être cédés et après réaffectation des goodwill

(2) Les passifs opérationnels incluent les provisions et excluent les passifs destinés à être cédés. Les passifs en colonne « Autres » concernent Nortène Tunisie.

(3) L'endettement de la zone « France » intègre l'endettement « haut bilan » de OLIN SA (y compris le financement de l'acquisition de la filiale allemande Karibu - au 31-03-10, 31-03-09 et 30-09-09 : 10.035 K€). Les dettes financières en colonne « Autres » concernent Nortène Tunisie.

(4) Le résultat net des activités abandonnées figurant en colonne « Autres » concernent les filiales anglaises cédées le 04/04/2009.

Le lecteur se reportera à la note 22 pour les commentaires sur les produits sectoriels.

NOTE 10 – ACTIVITES ABANDONNEES

Les résultats des structures suivantes sont classés en « Résultat des activités abandonnées » conformément à IFRS 5.35 :

Sociétés	Commentaires	Au 31/03/10	Au 31/03/09	Au 30/09/09
Olin Jardinage	: Activité cédée le 3 juillet 2008 à Intermas	x	x	x
Olin Pro	: Activité cédée le 3 juillet 2008 à Intermas	x	x	x
Trent	: Activité arrêtée au cours de l'exercice 2008	x	x	x
Tout Jardin Direct	: Activité cédée le 10 juin 2008 à TJD	x	x	x
Optimis	: Activité arrêtée au cours de l'exercice 2008	x	x	x
SCI du Bois de la Pie	: Activité arrêtée en 2007	x	x	x
Apollo Gardening Ltd	: Société cédée le 4 avril 2009		x	x
Ubbink Gardening Ltd	: Société cédée le 4 avril 2009		x	x
Nortène Ltd	: Société cédée le 4 avril 2009		x	x

(en milliers d'euros)

RESULTAT DES ACTIVITES ABANDONNEES	Mars-10	Mars-09	Septembre-09
Chiffre d'affaires	-	3 389	3 456
Autres produits	11	9	53
Total Produits	11	3 398	3 509
Variation de stock de produits finis et encours	-	-	-
Achats consommés	-	- 1 899	- 1 704
Charges externes	- 51	- 2 064	- 2 233
Charges de personnel	-	- 361	- 361
Impôts et taxes	- 4	44	50
Amortissements	- 11	- 331	- 42
Variation des provisions (a)	1 298	596	999
Autres produits courants	39	15	-
Autres charges courantes (a)	- 1 300	- 365	- 910
Résultat opérationnel courant	- 18	- 967	- 692
Autres produits et charges opérationnels	-	-	-
Résultat opérationnel	- 18	- 967	- 692
Produits de trésorerie et équivalent	-	-	-
Coût financier brut	- 8	- 1 114	- 1 765
Impôts exigibles et différés	-	-	13
Résultat après impôts	- 26	- 2 081	- 2 444
Résultat net part du groupe (1)	- 26	- 2 081	- 2 444
CESSIONS D'ACTIFS	Mars-10	Mars-09	Septembre-09
Résultat des cessions de fonds avant impôts (b)	-	-	- 1 488
Charges d'impôts	-	-	-
Résultat des cessions de fonds avant impôts (2)	-	-	- 1 488
Résultat net des activités abandonnées (1) + (2)	- 26	- 2 081	- 3 932

(a) Cf. note 16 au le 31 mars 2010

(b) Le résultat de cession d'actifs au 30/09/2009 concerne la cession des filiales anglaises.

NOTE 11 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le détail des goodwill est le suivant :

(en milliers d'euros)						
VALEURS BRUTES	Karibu	Nortène Fleurs	Nortène Pro	Ubbink BV	Nortland	Total
30/09/2008	10 404	74	6	1 540	114	12 138
Variation de taux d'intérêts						0
Entrée de périmètre						0
Sortie de périmètre		-74				-74
Correction du Goodwill	800			-147		653
30/09/2009	11 204	0	6	1 393	114	12 717
Variation de taux d'intérêts						0
Entrée de périmètre						0
Sortie de périmètre						0
Correction du Goodwill						0
31/03/2010	11 204	0	6	1 393	114	12 717

(en milliers d'euros)						
DEPRECIATIONS	Karibu	Nortène Fleurs	Nortène Pro	Ubbink BV	Nortland	Total
30/09/2008	-1 980	-74	-6	0	-114	-2 174
Variations de périmètre		74				74
Impairment Test						0
30/09/2009	-1 980	0	-6	0	-114	-2 100
Variations de périmètre						0
Impairment Test						0
31/03/2010	-1 980	0	-6	0	-114	-2 100

(en milliers d'euros)						
VALEURS NETTES	Karibu	Nortène Fleurs	Nortène Pro	Ubbink BV	Nortland	Total
30/09/2008	8 424	0	0	1 540	0	9 964
31/03/2009	8 424	0	0	1 540	0	9 964
30/09/2009	9 224	0	0	1 393	0	10 617
31/03/2010	9 224	0	0	1 393	0	10 617

► Karibu :

Fin 2005, Olin SA a pris le contrôle de Karibu, société de droit allemand, leader du marché du chalet en bois. Un montant représentant 67 % du prix initial de Karibu a été payé au vendeur, soit 9 128 K€. De ce fait, un goodwill de 8 799 K€ a été dégagé à la clôture du 30 septembre 2006. Pour plus de détails, le lecteur se reportera à l'annexe des comptes consolidés à cette date.

A la suite de difficultés rencontrées par Olin SA pour payer le solde du prix dû au vendeur, une nouvelle négociation a été engagée. Finalement, un nouvel accord, signé le 24 mai 2007, fixe un nouveau prix de 11 millions d'€ (auquel s'ajoutera un earn-out à calculer à la clôture de l'exercice 2008/2009) pour 100% des titres Karibu. Le «purchase accounting» a été revu au 30 septembre 2007 en fonction des derniers développements.

Compte tenu des perspectives dégradées de Karibu et de la dilution subie en cours d'exercice, un « impairment » de 1980 K€ avait été retenu au 31 mars 2007 sur le Goodwill Karibu.

Cette dépréciation, non réversible selon la norme IAS 36 a donc été maintenue au 30 septembre 2007, bien que selon les nouveaux calculs en fonction des paramètres au 30 septembre 2007, aucune dépréciation n'était

nécessaire.

En règlement de l'earn-out prévu au contrat du 24 mai 2007, la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les anciens actionnaires de KARIBU se sont rapprochés au cours du dernier trimestre 2009, et ont signé un avenant fixant l'earn-out dû au titre de cette acquisition à un montant global, forfaitaire et définitif de 800 K€

Le règlement de cette somme, qui est intervenu en novembre 2009, a mis fin à une discussion entre la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les anciens actionnaires de KARIBU sur les modalités de calcul de l'assiette de l'earn out et permet ainsi à la société OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA d'être titulaire de 100% du capital de KARIBU sans contestation.

► Nortland :

OLIN SA détenait, jusqu'en avril 2008, 95% du capital de Nortland. Sa détention est désormais de 100% suite à l'acquisition de titres opérée en avril 2008.

Conséquemment, un goodwill de 114 K€ est constaté et immédiatement déprécié à 100% compte tenu de la situation économique de cette filiale (dépréciation comptabilisée au compte de résultat au 30 septembre 2008).

► Ubbink Garden BV:

Conformément à IFRS 1.B2c i et .B2g i, les parts de marché de Ubbink Garden BV ont été reclassées en écart d'acquisition pour 1.098 K€ lors de la transition du Groupe aux IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Par ailleurs, comme le permet IFRS 1.B2g ii, le solde non encaissé de la garantie de passif sur l'acquisition de UBBINK BV a été rétrospectivement reclassé du poste « Autres créances » vers le poste « Ecart d'acquisition » pour un montant de 442 K€.

OLIN SA a perçu un montant de 147 K€ au cours de l'exercice 2008/2009 à titre de paiement partiel de la garantie de passif. Cette somme est comptabilisée en déduction du goodwill.

► Tests d'impairment :

Les goodwills sont soumis à un test annuel de dépréciation. En absence d'indices de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'est réalisé en cours d'exercice.

Au 31 mars 2010, le groupe n'a pas relevé d'indices de perte de valeur, ni pour Karibu, ni pour Ubbink Garden BV.

La nature des immobilisations incorporelles hors goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)				
VALEURS BRUTES	Frais de Recherche et Développement	Brevets Licences et similaires	Autres immo incorporelles	Total
30/09/2008	0	0	1 506	1 506
Augmentation	0	0	2	2
Diminution	0	0	-957	-957
30/09/2009	0	0	551	551
Augmentation	0	0	0	0
Diminution	0	0	-8	-8
31/03/2010	0	0	543	543

(en milliers d'euros)				
DEPRECIATIONS	Frais de Recherche et Développement	Brevets Licences et similaires	Autres immo incorporelles	Total
30/09/2008	0	0	-1 387	-1 387
Dotation	0	0	-77	-77
Diminution	0	0	928	928
30/09/2009	0	0	-536	-536
Dotation	0	0	-4	-4
Diminution	0	0	1	1
31/03/2010	0	0	-539	-539

(en milliers d'euros)				
VALEURS NETTES	Frais de Recherche et Développement	Brevets Licences et similaires	Autres immo incorporelles	Total
30/09/2008	0	0	119	119
31/03/2009	0	0	69	69
30/09/2009	0	0	15	15
31/03/2010	0	0	4	4

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques.

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La nature des immobilisations corporelles est la suivante :

(en milliers d'euros)				
VALEURS BRUTES	Terrains constructions	Installations matériels	Autres immo corporelles	Total
30/09/2008	953	5 845	4 201	10 999
Augmentation	150	79	529	758
Diminution	-12	-351	-101	-464
Sortie de périmètre	0	-1 222	0	-1 222
30/09/2009	1 091	4 351	4 629	10 071
Augmentation	18	492	191	701
Diminution	-86	-167	-815	-1 068
Sortie de périmètre	0	0	0	0
31/03/2010	1 023	4 676	4 005	9 704

(en milliers d'euros)				
DEPRECIATIONS	Terrains constructions	Installations matériels	Autres immo corporelles	Total
30/09/2008	-421	-4 547	-3 705	-8 673
Dotation	-68	-392	-150	-610
Diminution	0	294	10	304
Sortie de périmètre	0	1 084	0	1 084
30/09/2009	-489	-3 561	-3 845	-7 895
Dotation	-41	-137	-80	-258
Diminution	56	133	406	595
Sortie de périmètre	0	0	0	0
31/03/2010	-474	-3 565	-3 519	-7 558

(en milliers d'euros)				
VALEURS NETTES	Terrains constructions	Installations matériels	Autres immo corporelles	Total
30/09/2008	532	1 298	496	2 326
31/03/2009	517	954	636	2 107
30/09/2009	602	790	784	2 176
31/03/2010	549	1 111	486	2 146

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées :

- d'agencements d'entrepôts et de sites de production,
- de matériels de scierie et d'entrepôts,
- de moules de produits,
- et de matériels administratifs.

NOTE 13 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS

La nature des autres actifs financiers est la suivante :

	(en milliers d'euros)		
Immobilisations financières	31/03/2010	31/03/09	30/09/09
Dépôts, cautionnements, prêts	258	159	136
Juste valeur Swap	0	11	0
Provision dépôts, cautionnements	-117	-117	-117
Total	141	53	19

L'augmentation du poste « dépôts, cautionnements, prêts » résulte du reclassement d'une somme figurant dans les « autres actifs courants » au 30 septembre 2009.

NOTE 14 – ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES

La position nette des impôts différés représente, au 31 mars 2010, un actif de 275 K€.

Impôts Différés	Différences temporelles	Reports déficitaires	Total
Actif	133	142	275
Passif	0	0	0

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

A la dernière clôture fiscale (30 septembre 2009), le groupe avait accumulé plus de 37 millions de déficits et différences temporelles non activés. Ces déficits sont localisés en France et leur utilisation n'est pas soumise à une date d'expiration.

Une convention d'intégration fiscale lie OLIN SA, OLIN JARDINAGE, NORTLAND, OLIN PRO et OPTIMIS.

NOTE 15 – STOCKS ET EN COURS

Le détail des stocks est le suivant :

	(en milliers d'euros)		
Stocks	31/03/2010	31/03/09	30/09/09
Matières premières et fournitures	1 220	1 146	1 046
En-cours de production	719	622	464
Produits finis et intermédiaires	3 914	2 736	996
Marchandises	7 474	12 080	6 218
Dépréciation	-518	-894	-744
Total	12 809	15 690	7 980

Le groupe a mené depuis 2009 une politique de réduction des stocks afin d'alléger ses besoins de financement.

Le taux de provisionnement (provision / stocks de marchandises) des stocks de marchandises est de 6,93% au 31/03/2010 contre 7,40 % au 31/03/2009.

NOTE 16 – CLIENTS

Le détail des comptes clients est le suivant :

	(en milliers d'euros)		
Clients	31/03/10	31/03/09	30/09/09
Créances clients	13 858	18 269	11 477
Provisions	-832	-2 365	-2 064
Créances clients nettes	13 026	15 904	9 413

Les créances cédées au factor s'élèvent à 8.093 K€ au 31 mars 2010, 9.309 K€ au 31 mars 2009 et 4.163 K€ au 30 septembre 2009.

Elles ne sont pas décomptabilisées dans la mesure où aucun risque lié à ces créances n'est transféré au factor.

La diminution des créances clients s'explique comme suit :

- Les filiales françaises dont les activités ont été cédées ou arrêtées au cours de l'exercice 2008, détenaient au 31 mars 2009 des créances clients pour un montant brut de 1 770 K€. Au 31 mars 2010, le solde est de 244 K€ (soit une variation de - 1 526 K€).
- Nortène Tunisie détenait au 31 mars 2009 une créance de 778 K€ sur un ancien partenaire industriel chinois (Cf. Etats Financiers au 31/03/2009). Cette créance douteuse qui trouve son origine en 2005 a été comptabilisée en « perte sur créances irrécouvrables » au 31 mars 2010.
- Le solde de la variation, soit - 2 107 K€ concerne les sous-groupes opérationnels Karibu et Ubbink Garden BV. Il s'explique, d'une part, par la baisse du chiffre d'affaires, et d'autre part, par la progression relative dans le chiffre d'affaires des clients autres que la grande distribution pour lesquels les délais de paiement sont plus courts.

La diminution du poste provision s'explique comme suit :

- Reprise de provisions antérieurement constituées, sur les créances douteuses (ou en retard de paiement) des filiales dont l'activité a été arrêtée au cours des exercices précédents, pour un montant de 806 K€.
- Corrélativement des créances douteuses non récupérables sont comptabilisées en perte.
- Reprise de la provision sur la créance chinoise de Nortène Tunisie, comptabilisée en perte au 31 mars 2010, pour un montant de 778 K€.
 - Croissance de + 51 K€ des provisions sur les clients des sous-groupes opérationnels Karibu et Ubbink Garden BV.

Ainsi, le taux de provisionnement du poste « clients » passe de 12,94% au 31 mars 2009 à 6% au 31 mars 2010.

Mars 2010		(en milliers d'euros)			
Clients échus	Total 31-03-10	- 3 mois	+ 3 à - 6 mois	+ 6 à - 12 mois	+ 12 mois
Clients échus	1 796	960	140	118	578
Dépréciations	-832	-184	-58	-102	-488
Clients échus nets	964	776	82	16	90

Mars 2009		(en milliers d'euros)			
Clients échus	Total 31-03-09	- 3 mois	+ 3 à - 6 mois	+ 6 à - 12 mois	+ 12 mois
Clients échus	3 752	1 059	387	905	1 401
Dépréciations	-2 365	-119	-197	-745	-1 304
Clients échus nets	1 387	940	190	160	97

Septembre 2009		(en milliers d'euros)			
Clients échus	Total 30-09-09	- 3 mois	+ 3 à - 6 mois	+ 6 à - 12 mois	+ 12 mois
Clients échus	2 582	423	175	72	1 912
Dépréciations	-2 064	-169	-77	-61	-1 757
Clients échus nets	518	254	98	11	155

Au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009, les clients échus depuis plus de 12 mois comprennent la créance chinoise de Nortène Tunisie pour 0,8 million d'euro. Cette créance est passée en perte au 31 mars 2010.

NOTE 17 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

(en milliers d'euros)			
Autres actifs courants	31/03/2010	31/03/09	30/09/09
Créances sur organismes sociaux	44	40	27
Créances fiscales	421	1 863	806
Autres créances	1106	2 987	1 445
Delivery Rights Karibu	503	819	634
Charges constatées d'avance	539	286	271
Provision sur autres créances	-277	-528	-192
Total	2 336	5 467	2 991

Le poste « Autres créances » enregistrait, au 31 mars 2009 :

- le solde du prix de cession des fonds de commerce cédés à Intermas en juillet 2008, soit 1 250 K€
- le solde du prix de vente des titres Nortène Technologies à PH- France (groupe Plymouth), soit 353 K€ (passé en perte au 30 septembre 2009)
- et la créance, non liquidée au 31 mars 2009, de Olin Jardinage sur le factor, soit 242 K€ (activité cédée en 2008)

Le poste « Delivery Rights » correspond à des coûts de référencement.

Ce coût est rapporté au résultat (en moins des ventes) en proportion du chiffre d'affaires réalisé par rapport au chiffre d'affaires prévu au contrat de référencement, celui-ci prévoyant un engagement de volume.

NOTE 18 – CAPITAL

Historique	Nombre d'actions
Au 01/10/2005	893 800
Distribution gratuite d'actions - incorp. réserves (28-04-06)	29 794
Nouvelles actions - Fusion NJ-NSA (28-04-2006)	181 050
Au 30/09/2006	1 104 644
Action de préférence (18-09-2007) ; devenue action ordinaire au 30-06-2008	1
Au 30/09/2007	1 104 645
Exercice BSA au 30-06-2008	1 500 000
Au 30/09/2008	2 604 645
Au 30/09/2009	2 604 645
Au 31/03/2010	2 604 645

La valeur nominale de l'action est de 0,10 €, fixant le capital social à 260 464,50 € au 31 mars 2010.

NOTE 19 – PROVISIONS

Le détail des provisions à plus et moins de un an est le suivant :

Provisions	(en milliers d'euros)					
	Contrat Onéreux (1)	Garanties	Risques sociaux	Risques commerciaux	Autres risques	Total
Ouverture 01-10-2009	0	150	372	139	17	678
Dotation	731	0	0	0	0	731
Reprises utilisées	0	-45	-160	0	-7	-212
Reprises inutilisées	0	0	0	0	0	0
Clôture 31-03-2010	731	105	212	139	10	1 197
Part à moins d'un an	357	105	212	139	10	823
Part à plus d'un an	374	0	0	0	0	374

(1) Cf. note 6 au point D

Pour les provisions de retraites, se reporter à la note 26, au point B.

NOTE 20 – PASSIFS FINANCIERS

A- Synthèse de l'endettement financier au 31 mars 2010

	(en milliers d'euros)		
Synthèse de l'endettement financier	31/03/2010	31/03/2009	30/09/2009
Endettement moyen terme	35 758	35 488	35 610
Endettement court terme	14 694	18 470	5 644
Total	50 452	53 958	41 254

La variation de l'endettement financier entre le 31 mars 2009 au 31 mars 2010 concerne quasi exclusivement l'endettement court terme qui passe de 18,5 M€ au 31 mars 2009 à 14,7 K€ au 31 mars 2010. Elle se décompose pour l'essentiel comme suit :

- réduction des consommations de crédits de campagne des filiales opérationnelles (-4,5M€) consécutivement de réduction du niveau des stocks principalement
- croissance des intérêts courus non payés (+ 0,7 M€)

La croissance de l'endettement court terme entre le 30 septembre 2009 et le 31 mars 2010 s'explique par les consommations de crédits de campagne qui financent le BFR (besoin en fonds de roulement) de début de saison 2009-2010 (constitution des stocks et financement du crédit clients).

B- Affectation des passifs financiers au bilan

	(en milliers d'euros)		
Non courants	31/03/2010	31/03/09	30/09/09
OBSA - Obligations	0	0	0
Emprunts bancaires	0	65	32
Emprunts S&B	0	0	0
Crédits-bails	0	20	0
Dépôts et cautionnements	0	0	0
Total Non Courants (+ 1 an) (a)	0	85	32
Courants	31/03/2010	31/03/09	30/09/09
Obligations	11 918	11 491	11 705
Emprunts bancaires	22 840	22 857	22 859
Emprunts S&B	1 000	1 000	1 000
Crédits-bails	0	52	12
Juste valeur Swap	0	3	2
Passifs fin. à LT - part à -1 an	35 758	35 403	35 578
Crédits de campagne et autres facilités	14 694	18 470	5 471
Juste valeur Contrat à terme	0	0	173
Crédits à CT et banques	14 694	18 470	5 644
Total courants (- 1an) (b)	50 452	53 873	41 222
Total général des passifs financières (a)+(b)	50 452	53 958	41 254

Pour les explications concernant le classement, au 31 mars 2010, des passifs financiers en « dettes courantes », le lecteur se reportera au paragraphe C ci-dessous.

C- Echancier du passif financier au 31 mars 2010

Dettes financières		Total	(en milliers d'euros)		
			échéance -1 an	échéance +1 an - 5 ans	échéance + 5 ans
Obligations	(1)	11 918	11 918	0	0
Emprunt conversion du court terme	(2)	9 673	9 673	0	0
Emprunts acquisition Karibu	(3)	10 035	10 035	0	0
Emprunt D&P PME IV - EFFI INVEST I	(4)	2 480	2 480	0	0
Emprunt Nortène Tunisie	(5)	607	607	0	0
Emprunt MT Karibu	(6)	45	45	0	0
Emprunt S&B Karibu	(6)	1 000	1 000	0	0
Crédits de campagne Karibu	(7)	5 491	5 491	0	0
Crédits de campagne Ubbink Garden BV	(8)	7 059	7 059	0	0
Autres débits France et Intérêts courus	(9)	2 144	2 144	0	0
Total		50 452	50 452	0	0

(1) OBSA – Obligations

Au cours de l'exercice 2006-2007, il a été émis au profit de D&P PME IV et de EFFI INVEST I, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA en date du 18 septembre 2007, 1 500 000 obligations à bons de souscription d'actions. La valeur nominale de l'OBSA est de 10 €. (cf. prospectus visé par l'AMF le 7 septembre 2007 sous le numéro 07-316).

Dans le cadre de la recapitalisation effectuée en date du 30/06/2008, D&P PME IV et de EFFI INVEST I ont exercé les 1.500.000 bons de souscription d'actions qu'ils détenaient par compensation avec une partie des créances qu'ils détenaient sur OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA.
Depuis cette date, il n'y a plus aucun bon de souscription d'actions en circulation.

D&P PME IV et EFFI INVEST I restent titulaires ensemble de 1.191.789 obligations émises par OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA, 308.211 obligations ayant été remboursées par imputation sur l'augmentation de capital du 30/06/2008.

Le protocole de conciliation signé le 16 avril 2009 entre OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA, D&P PME IV, EFFI INVEST I et les Banques « haut de bilan » prévoit l'incorporation au capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA par D&P PME IV et EFFI INVEST I des créances qu'ils détiennent sur la Société, et notamment des obligations.

Dans l'hypothèse où il ne serait pas possible d'incorporer au capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES tout ou partie de leurs créances, D&P PME IV et EFFI INVEST I ont accepté, dans le cadre de l'avenant au protocole de conciliation signé le 29 janvier 2010, de ne pas solliciter, pendant la période de gel des échéances des emprunts haut bilan (Cf. note 6, point A), le remboursement par OUTSIDE LIVING INDUSTRIES desdites créances et ce tant que les Banques « haut de bilan » n'auront pas été intégralement remboursées de leurs propres créances.

Les obligations, nettes des frais d'émission non encore amortis (0 au 31/03/2010, 427 K€ au 31/03/2009 et 213 K€ au 30/09/09), sont classées en dettes courantes au 31 mars 2010 dans la mesure où :

- le gel des échéances en capital de la dette « haut bilan » se termine au 31 janvier 2011 (Cf. note 6, point A)
- et que le contrat d'émission des OBSA prévoit une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut de paiement.

(2) Emprunt de conversion du court terme (CT)

Le protocole de conciliation signé le 21 décembre 2006, et homologué le 27 décembre 2006 par le Tribunal de Commerce de Nanterre, prévoyait la conversion des crédits court terme impayés de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA sous forme d'un crédit unique à moyen terme.

C'est en exécution de ce protocole de conciliation que OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et ses partenaires bancaires ont conclu, le 20 mars 2008, un contrat de conversion des crédits court-terme (ci-après Crédit de Conversion) d'un montant de 10.473 K€ en vue de consolider les différents prêts en un prêt moyen-terme unique au niveau de la holding, comme prévu dans le protocole de conciliation en date du 21 décembre 2006.

A l'occasion de la cession de l'activité Jardinage France à INTERMAS NETS en juillet 2008, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA a procédé au remboursement anticipé d'une somme de 800 K€ et les Banques du Crédit de Conversion ont accepté, en contrepartie, de donner main levée du nantissement des marques « Nortène » devant être cédées à INTERMAS NETS. Le solde du Crédit de Conversion est ainsi ramené à 9.673 K€.

Il était contractuellement prévu que, à compter du 21 mars 2009 (inclus), le Crédit de Conversion sera amorti trimestriellement en vingt échéances constantes en capital d'un montant de 524 K€. Ce Crédit devait ainsi être intégralement remboursé le 21 décembre 2013, date de la dernière échéance.

Anticipant les difficultés de remboursement auxquelles elle aurait à faire face, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les Banques « haut de bilan » sont parvenues à un accord le 16 avril 2009 aux termes notamment duquel les échéances de remboursement en capital du Crédit de Conversion ont été gelées jusqu'au 31 janvier 2010.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES a signé, le 29 janvier 2010, un nouvel accord avec ses Banques « haut de bilan », D&P PME IV et EFFI INVEST I permettant de prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2011, la période de gel de remboursement des échéances du Crédit de Conversion (Cf. note 6, point A).

Dans la mesure où l'accord de prolongation du gel de remboursement des échéances vient à échéance au 31/01/2011, soit dans les 12 mois de la clôture semestrielle du 31 mars 2010, l'emprunt de Conversion est classé en « Passifs courants » dans les comptes consolidé du 31 mars 2010.

Aucun nouvel échéancier n'est, pour l'instant, défini.

Au cas où, à l'issue de la période de gel, les remboursements reprenaient selon le calendrier initial, des échéances trimestrielles en capital de 524 K€ seraient à payer les 21 mars, 21 juin, 21 septembre et 21 décembre des années suivantes jusqu'au remboursement total de la dette. Le total du remboursement annuel en capital s'élèverait alors à 2.096 K€.

(3) Emprunts d'acquisition de KARIBU

Pour lui permettre de financer l'acquisition des titres de la société allemande KARIBU, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA a contracté, entre 2005 et 2007, les deux emprunts suivants :

- Prêt principal d'un montant global de 9,128 M€ au taux Euribor 3 mois +1,35% ;
- Prêt complémentaire d'un montant de 1,872 M€ au taux Euribor 3 mois +1,50%.

En raison des difficultés financières qu'elle a rencontrées à partir de 2006, la Société a obtenu une première fois le gel des échéances de remboursement de l'emprunt de 9,128 M€ jusqu'au 10 janvier 2009 (protocole de conciliation signé le 21 décembre 2006 et homologué le 27 décembre 2006 par le Tribunal de Commerce de Nanterre).

Anticipant les nouvelles difficultés de remboursement auxquelles elle aurait à faire face à compter de 2009, OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA et les Banques « haut de bilan » sont parvenues à un nouvel accord le 16 avril 2009 aux termes notamment duquel les échéances de remboursement en capital des deux emprunts

KARIBU ont été gelées jusqu'au 31 janvier 2010.

OUTSIDE LIVING INDUSTRIES a signé, le 29 janvier 2010, un nouvel accord avec ses Banques « haut de bilan », D&P PME IV et EFFI INVEST I permettant de prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2011, la période de gel de remboursement des échéances des emprunts d'acquisition de KARIBU (Cf. note 6, point A).

Dans la mesure où l'accord de prolongation du gel de remboursement des échéances vient à échéance au 31/01/2011, soit dans les 12 mois de la clôture semestrielle du 31 mars 2010, l'emprunt de Conversion est classé en en « Passifs courants » dans les comptes consolidé du 31 mars 2010.

Aucun nouvel échéancier n'est, pour l'instant, défini.

Au cas où, à l'issue de la période de gel, les remboursements reprenaient selon le calendrier initial, des échéances trimestrielles en capital de 502 K€ seraient à payer les 10 janvier, 10 avril, 10 juillet et 10 octobre des années suivantes jusqu'au remboursement total de la dette. Le total du remboursement annuel en capital s'élèverait alors à 2.008 K€.

(4) Emprunt D&P PME IV & EFFI INVEST I

Afin de permettre a OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA de faire face à ses besoins de trésorerie, une avance de 2.480 K€ a été consentie par D&P PME IV (880 K€) et EFFI INVEST I (1.600 K€) entre août et septembre 2008 moyennant un taux d'intérêt annuel de 5,95%.

Le contrat de prêt, conclu pour une durée limitée, a expiré le 31 décembre 2009.

Le protocole de conciliation signé le 16 avril 2009 entre OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA, D&P PME IV, EFFI INVEST I et les Banques « haut de bilan » prévoit l'incorporation au capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES SA par D&P PME IV et EFFI INVEST I des créances qu'ils détiennent sur la Société, et notamment de leurs avances en compte courant d'associés.

Dans l'hypothèse où il ne serait pas possible d'incorporer au capital de OUTSIDE LIVING INDUSTRIES tout ou partie de leurs créances, D&P PME IV et EFFI INVEST I ont accepté, dans le cadre de l'avenant au protocole de conciliation signé le 29 janvier 2010, de ne pas solliciter, pendant la période de gel des échéances des emprunts haut bilan (Cf. note 6, point A), le remboursement par OUTSIDE LIVING INDUSTRIES desdites créances et ce tant que les Banques « haut de bilan » n'auront pas été intégralement remboursées de leurs propres créances.

(5) Emprunt Nortène Tunisie

Il s'agit d'un emprunt contracté par Nortène Tunisie auprès d'une banque française pour un montant initial de 1 M€ et un taux d'intérêts égal à Euribor 3 mois + 1%.

Les échéances de cet emprunt ont été gelées par le protocole de conciliation signé le 21 décembre 2006, et homologué le 27 décembre 2006 par le Tribunal de Commerce de Nanterre.

Aucun nouvel échéancier n'a été défini à ce jour.

(6) Emprunt MT de KARIBU

Au 31 mars 2010, il s'agit d'un solde d'emprunt auprès d'une banque allemande pour 45 K€ et de l'emprunt de 1.000 K€ accordé par l'ancien propriétaire de KARIBU (Streinbrugge + Berninghausen GmbH).

L'emprunt « Streinbrugge & Berninghausen » de 1.000 K€ doit être remboursé dès que les covenants bancaires de la filiale Karibu le permettront. Il est porteur d'intérêt au taux Euribor 3 mois +1,50%.

(7) Crédits de campagne de KARIBU

Un pool de trois banques allemandes finance les campagnes de KARIBU. Le plafond maximal de financement autorisé en pic d'activité par les banques du pool est de 9,5 M€. Ce plafond est ajusté chaque mois en fonction des besoins réels de la société. Fin mars 2010, le plafond ajusté était de 7,6 M€. Le tirage de KARIBU sur cette autorisation s'élève à 5 491 K€ au 31 mars 2010.

Le maintien des lignes de crédit est soumis au respect par KARIBU des covenants bancaires suivants :

- Ratio de solvabilité = 25 % au minimum
- Ratio de rentabilité = 2 % au minimum
- Les relations inter compagnies doivent être basées sur les conditions du marché et être couvertes par des assurances crédit (le montant non couvert par les assurances crédits ne doit pas excéder 700 K€).

Le ratio de solvabilité correspond aux capitaux propres retraités exprimés en pourcentage du total du bilan lui-même retraité.

Le ratio de rentabilité correspond au rapport entre résultat avant impôt et le chiffre d'affaires net.

Les covenants bancaires sont calculés une fois par an (à la clôture annuelle du 30 septembre).

Les crédits de campagne sont renouvelés d'année en année. La ligne de financement de la campagne 2010 est effective depuis janvier 2010.

(8) Crédits de campagne de UBBINK GARDEN BV

Trois entités d'un même groupe bancaire hollandais financent les campagnes de UBBINK. Le plafond maximal de financement autorisé en pic d'activité par les banques du pool est de 10,5 M€. Ce plafond est ajusté chaque mois en fonction des besoins réels de la société. Fin mars 2010, le plafond ajusté était de 8,8 M€. Le tirage de UBBINK GARDEN BV sur cette autorisation s'élève à 7 059 K€ au 31 mars 2010.

Le maintien des lignes de crédit est soumis au respect par UBBINK GARDEN BV des covenants bancaires suivants :

- Ratio de solvabilité = 30 % au minimum
- Ratio de rentabilité = 2 % au minimum

Le ratio de solvabilité correspond aux capitaux propres retraités exprimés en pourcentage du total du bilan lui-même retraité.

Le ratio de rentabilité correspond au rapport entre résultat avant impôt et le chiffre d'affaires net.

Les covenants bancaires sont calculés une fois par an (à la clôture annuelle du 30 septembre).

Les crédits de campagne sont renouvelés d'année en année. La ligne de financement de la campagne 2010 est effective depuis novembre 2009.

(9) Endettement court terme du pôle France

Au 31 mars 2010, il s'agit d'intérêts courus à payer. Le pôle France ne dispose pas de ligne de crédit depuis la cession de l'activité Jardinage France en juillet 2008.

D- Sensibilité à la variation des taux d'intérêts

L'endettement financier à taux variable est de 33 865 K€ au 31 mars 2010. L'exposition nette aux variations de taux est de 32 850 K€ (net de la trésorerie pour 1 015 K€).

Une variation de 1% des taux de référence aurait un impact de 164 K€ en résultat financier du semestre, soit 20,27 % du résultat financier net total (activités poursuivies et activités abandonnées)

Il est toutefois à noter que, compte tenu de l'activité saisonnière du groupe, l'endettement financier du groupe se situe à un pic maximal en mars et avril, puis décroît jusqu'en octobre. Ainsi, la simple projection linéaire de l'endettement au 31 mars, pour le calcul de la sensibilité à la variation des taux d'intérêts, aboutit à un résultat exagérément négatif.

NOTE 21 – AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

Autres passifs	(en milliers d'euros)		
	31/03/2010	31/03/2009	30/09/2009
Dettes fournisseurs	7 345	11 555	6 258
Dettes fiscales et sociales	2 093	1 586	912
Autres dettes	2 399	1 954	2 642
Total	11 837	15 095	9 812

La baisse des dettes fournisseurs au 31/03/2010 comparé au 31/03/2009 est imputable :

- aux sous-groupes opérationnels pour 2 971 K€ en corrélation avec la réduction du stockage de marchandises
- aux sociétés dont les activités ont été cédées en 2008 pour 752 K€
- et à la holding OLIN SA pour 462 K€ corrélativement à la réduction de ses frais de fonctionnement.

Les dettes fournisseurs au 30/09/2009 enregistrent l'earn-out Karibu pour 800 K€ (Cf. note 6, point B).

Le poste « Autres dettes » enregistre, entre autres, les provisions de Remises de Fin d'Année (RFA).

NOTE 22 – LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits du groupe OLIN (activités poursuivies), à fin mars 2010 (6 mois d'activité), est en recul de - 7,99 % comparé à celui constaté à la fin du premier semestre de l'exercice précédent.

▪ France :

Le démarrage de saison a été tardif, comme partout en Europe. Les conditions climatiques hivernales ont persistées jusqu'en avril. En terme de facturation nette, le périmètre « France » termine le semestre clos au 31 mars 2010 en retrait de - 13,58% comparé au premier semestre de l'exercice précédent.

▪ Allemagne :

Famille de produits « Eau ⁽¹⁾ » enregistre un nouveau recul sur le semestre, lié à la perte de référencements. La famille des abris de jardin est également en recul consécutivement au ralentissement du secteur immobilier et aux conditions climatiques.

Le périmètre « Allemagne » termine le semestre clos au 31 mars 2010 avec une facturation nette en retrait de - 12,10% comparé au premier semestre de l'exercice précédent.

▪ BeNeLux :

Le périmètre « BeNeLux » enregistre, sur le semestre clos au 31 mars 2010, une progression de + 6,07 % de

sa facturation nette comparée au premier semestre de l'exercice précédent.

(1) Produits « Eau » = bassins, jets d'eau, pompes...

NOTE 23 – RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET RESULTAT OPERATIONNEL

→ Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant des activités poursuivies passe de – 3 073 K€ au 31/03/2009 à – 1 804 K€ au 31/03/2010.

Ce résultat est obtenu grâce à une amélioration de la marge de 3 points et à une réduction des coûts d'exploitation de 1,3 million d'€.

→ Résultat opérationnel

Au 31 mars 2010, le groupe a identifié un contrat onéreux (Cf. note 6, point D) et a constaté en conséquence une provision de 731 K€. Cette provision, ayant un caractère inhabituel et dont le montant est significatif, est inscrite dans la rubrique « Autres charges opérationnelles ».

Le résultat opérationnel s'établit ainsi à – 2 535 k€.

NOTE 24 – COUTS FINANCIERS BRUTS

Le détail des charges financières est donné ci-dessous :

	(en milliers d'euros)		
	31/03/2010	31/03/2009	30/09/2009
INTERETS			
Autres charges financières	-804	-508	-757
Impacts justes valeurs contrats à terme	0	74	-99
Total activités poursuivies	-804	-434	-856
Activités abandonnées (a) – Cf. note10	-8	-1114	-1765
Total général	-812	-1 548	-2 621

(a) OLIN SA gère la trésorerie de ses filiales Françaises. Elle avance les sommes nécessaires aux filiales à travers les comptes courants et leur facture les intérêts correspondants. Les comptes courants, construits au cours des années antérieures, ont été abandonnés au 30 septembre 2009 (Cf. Rapport Financier du 30/09/2009).

Certaines de ces filiales, auxquelles OLIN SA facturait des intérêts jusqu'au 30 septembre 2009, sont classées dans les états financiers en « activité abandonnée ». Les facturations d'intérêt, pour ces dernières, ont été de 912 K€ au 31/03/2009 et de 1.304 K€ au 30/09/09.

Le coût de l'endettement financier (impacts des justes valeurs des contrats à terme exclus) s'établit à 812 K€ au 31 mars 2010, à 1.622 K€ au 31 mars 2009 et à 2.522 K€ au 30 septembre 2009.

Au 31 mars 2010, la variation des coûts financiers bruts pour – 736 K€ (économie) par rapport au semestre clos au 31 mars 2009 s'explique ainsi :

		(en milliers d'euros)
Postes d'intérêts		K€
Baisse des intérêts sur emprunt haut bilan	(1)	-336
Baisse des intérêts - activités abandonnées en 2008 & 2009	(2)	-369
Baisse des intérêts sur les financements des filiales opérationnelles	(3)	-192
Effet liquidation des contrats à terme (produits au 31-03-2009)	(4)	74
Autres		87
Total		-736

(1) Le taux d'intérêt de base moyen (Euribor 3 mois) sur le semestre clos au 31 mars 2010 a baissé de plus de 2,3 points par rapport à celui du premier semestre de l'exercice précédent, générant une économie sur les intérêts à payer de -336 K€.

(2) Baisse mécanique des intérêts consécutivement à la cession / arrêt de l'activité Jardinage Utilitaire en France et à la cession des filiales anglaises.

(3) Les filiales opérationnelles (sous-groupes UBBINK et KARIBU) ont économisé 192 K€ de frais financiers, comparés ceux du premier semestre de l'exercice précédent. Il s'agit de la conséquence des tirages plus faibles sur les lignes de crédits et de la baisse des taux d'intérêt de référence (Euribor).

(4) La liquidation des contrats à terme, en décembre 2008, avait généré dans les comptes du semestre clos au 31/03/2009 un impact positif de 74 K€, lié à la reprise de provisions antérieurement constituées.

NOTE 25 – IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôts de la période se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)			
IMPOTS	31/03/2010	31/03/2009	30/09/2009
Impôts exigibles	-95	0	-991
Impôts différés	162	465	13
Total	67	465	-978

La preuve d'impôts retranscrit les options retenues, notamment la non activation des pertes dont l'imputation sur des bases d'impôts est peu probable dans un futur proche.

Preuve d'impôt 31 mars 2010	en milliers d'euros
Résultat consolidé avant IS	-3 295
Annulation IS activités poursuivies	-67
Annulation IS activités abandonnées	0
Dépréciation Goodwill	0
Solde	<u>-3 362</u>
Charge théorique d'impôt à 33,33%	-1 121
Charge réelle d'impôt à 1,99%	-67
Ecart à expliquer	<u>-1 054</u>

Explications

Incidence des déficits non activés des activités poursuivies	-1 045
Incidence des déficits non activés des activités abandonnées	-9
Incidence différence de taux Allemagne	-32
Incidence différence de taux Hollande	33
Total	<u>-1 054</u>

Preuve d'impôt 31 mars 2009	en milliers d'euros
Résultat consolidé avant IS	-5 121
Annulation IS activités poursuivies	-465
Annulation IS activités abandonnées	0
Dépréciation Goodwill	0
Solde	<u>-5 586</u>
Charge théorique d'impôt à 33,33%	-1 862
Charge réelle d'impôt à 8,32%	-465
Ecart à expliquer	<u>-1 397</u>

Explications

Incidence des déficits non activés des activités poursuivies	-697
Incidence des déficits non activés des activités abandonnées	-694
Incidence différence de taux Allemagne	-16
Incidence différence de taux Hollande	10
Total	<u>-1 397</u>

Preuve d'impôt 30 septembre 2009	en milliers d'euros
Résultat consolidé avant IS	-4 950
Annulation IS activités poursuivies	978
Annulation IS activités abandonnées	-13
Dépréciation Goodwill	0
Solde	<u>-3 985</u>
Charge théorique d'impôt à 33,33%	-1 328
Charge réelle d'impôt à - 24,54%	978
Ecart à expliquer	<u>-2 306</u>

Explications

Incidence des déficits non activés des activités poursuivies	-756
Incidence des déficits non activés des activités abandonnées	-1 315
Incidence différence de taux Allemagne	-23
Incidence rappel d'impôt Allemagne	-137
Incidence rappel d'impôt Hollande	-75
Total	<u>-2 306</u>

A la dernière clôture fiscale du 30 septembre 2009, le Groupe OLIN disposait de déficits fiscaux cumulés de plus de 37 millions d'euros.

NOTE 26 – PERSONNEL ET AVANTAGES SOCIAUX

A- Effectifs

Au 31 mars 2010, le groupe OLIN employait 227 personnes réparties comme suit entre les différentes sociétés du groupe :

Mars 2010	France	Belux	Hollande	Allemagne	Total
UBBINK BV	19	8	36	13	76
KARIBU Holztechnik GmbH				149	149
OLIN SA	2				2
TOTAL	21	8	36	162	227

Variation des effectifs entre le 31/03/2009 et le 31/03/2010

Effectif	France	Belux	Hollande	Allemagne	UK	Total
au 31/03/2009	36	8	37	163	24	268
au 31/03/2010	21	8	36	162	0	227
VARIATION	-15	0	-1	-1	-24	-41
Baisse suite à cessions d'entités	0	0	0	0	-24	-24
Baisse suite à départs personnels	-15	0	-1	-1	0	-17
Augmentation d'effectif	0	0	0	0	0	0
Total	-15	0	-1	-1	-24	-41

L'effectif du Groupe a diminué de 41 personnes entre le 31 mars 2009 et 31 mars 2010, principalement :

- en Angleterre, suite à la cession des filiales anglaises le 4 avril 2009 ;
- et en France, suite à la fermeture de l'entrepôts de Nieppe au cours du premier trimestre 2010.

Variation des effectifs entre le 30/09/2009 et le 31/03/2010

Effectif	France	Belux	Hollande	Allemagne	UK	Total
au 30/09/2009	33	8	37	158	0	236
au 31/03/2010	21	8	36	162	0	227
VARIATION	-12	0	-1	4	0	-9
Baisse suite à cessions d'entités	0	0	0	0	0	0
Baisse suite à départs personnels	-12	0	-1	0	0	-13
Augmentation d'effectif	0	0	0	4	0	4
Total	-12	0	-1	4	0	-9

L'effectif du Groupe a diminué de 9 personnes entre le 30 septembre 2009 et le 31 mars 2010, principalement en France à la suite de la fermeture de l'entrepôt de Nieppe au cours du premier trimestre 2010.

B- Engagements de retraite et avantages sociaux

Le détail des avantages sociaux et des provisions de retraites afférentes est le suivant :

(en milliers d'euros)			
Eléments au 31 mars 2010	30/09/2009	Variation	31/03/2010
Engagement de retraite	3 768	-5	3 763
Juste valeur des actifs	-3 015	0	-3 015
Gains actuariels non reconnus	345	0	345
Passif inscrit au bilan	1 098	-5	1 093
Montant en charges de personnel		-5	

(en milliers d'euros)			
Eléments au 31 mars 2009	01/10/2008	Variation	31/03/2009
Engagement de retraite	3 605	2	3 607
Juste valeur des actifs	-2 680	0	-2 680
Gains actuariels non reconnus	300	0	300
Passif inscrit au bilan	1 225	2	1 227
Montant en charges de personnel		2	

(en milliers d'euros)			
Eléments au 30 septembre 2009	01/10/2008	Variation	30/09/2009
Engagement de retraite	3 605	163	3 768
Juste valeur des actifs	-2 680	-335	-3 015
Gains actuariels non reconnus	300	45	345
Passif inscrit au bilan	1 225	-127	1 098
Coût périodique net en résultat			
Coût des services rendus sur l'exercice		71	
Primes payées		-228	
Coût financier		193	
Rendement attendu des actifs		-144	
Reprise de provision - sortie de personnel		-14	
Autres et coût des services passés		-5	
Montant en charges de personnel		-127	

Hypothèses actuarielles	France	Allemagne	Hollande
Taux d'actualisation retenus	6,00%	5,90%	5,30%
Taux d'augmentation des salaires	3%	0%***	1% à 2,50% **
Taux de rendement des actifs	nc *	4,50%	5,30%
Indexation des retraites	nc *	1,50%	1,50%

* non concerné

** selon l'âge

*** Les effectifs concernés ont quitté l'entreprise ou sont proches de la retraite

C- Rémunération du Directoire

▪ 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010

Mandataire	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Complément de retraite	Engagements et primes de départ
JL. HEYMANS	120 000 €	Néant	105 932 €	4 963 €	Néant	12 mois (salaire + prime) (1)
G. TOURNIER	75 000 €	Néant	56 662 €	Néant	Néant	Néant

▪ 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009

Mandataire	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Complément de retraite	Engagements et primes de départ
C. LIAGRE (Fin de mandat le 29/09/08)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	60 000 €
JL. HEYMANS	120 000 €	Néant	109 131 €	4 963 €	Néant	12 mois (salaire + prime) (1)
JP. DARNAULT (fin de mandat le 20/10/08)	15 565 €	Néant	Néant	Néant	Néant	120 000 €
G. TOURNIER (début de mandat le 30/09/08)	75 000 €	Néant	18 940 €	Néant	Néant	Néant

(1) en cas de révocation ou de licenciement hors faute grave

D- Rémunération du Conseil de Surveillance

▪ 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010

Mandataire	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Complément de retraite	Autres éléments de rémunération	Jetons de présence
B. ROQUES	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	48 000 € (1)	Néant
D. VITOU	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
P. LEPERS	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
N. URBAIN	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
J. SURCHAMP	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

(1) Rémunération au titre de Président du CS

▪ 1^{er} semestre de l'exercice 2008-2009

Mandataire	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération exceptionnelle	Avantages en nature	Complément de retraite	Autres éléments de rémunération	Jetons de présence
B. ROQUES	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	20 000 € (1)	Néant
D. VITOU	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
P. LEPERS	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
N. URBAIN	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
H. DESCOTTES (fin de mandat le 19/11/08)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
J. SURCHAMP (Début de mandat le 16/06/08)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

(1) Rémunération au titre de Président du CS

E- Stock -Options et paiements fondés en actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 30 mars 2006 avait autorisé le Directoire à consentir des options de souscription d'actions dans une limite de 6 % du nombre d'actions composant le capital social.

Le 13 avril 2006, le Directoire a attribué l'ensemble de ces options (53.628) à Monsieur Jean-Luc Heymans.

Par courrier du 28 février 2010, Monsieur Jean-Luc Heymans a renoncé irrévocablement au bénéfice des 53.628 options de souscription d'actions OLIN qui lui avaient été consenties

Ainsi, au 31 mars 2010, plus aucune option de souscription d'actions OLIN n'est en vigueur.

NOTE 27 – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

A- Actifs éventuels

Au 31 mars 2010, il existe en substance deux actifs éventuels. Ces actifs n'ont pas été reconnus :

- OLIN est titulaire d'une garantie de passifs de 442 K€ relative à l'acquisition de UBBINK GARDEN BV. OLIN a introduit au cours des exercices antérieurs plusieurs actions judiciaires ou pénales dans l'objectif de recouvrer cette somme. Un montant de 147 K€ a été recouvré au cours de l'exercice 2008/2009. Un actif éventuel de 295 K€ subsiste toujours au 31 mars 2010.
- Certaines filiales ont accumulé des déficits reportables importants qui ne sont pas activés. L'imputation de ces déficits sur de futures bases d'impôts n'est pas démontrée à ce jour.

B- Passifs éventuels

La société n'a pas identifié de passifs éventuels au 31 mars 2010.

NOTE 28 – PARTIES LIEES

A- Principaux actionnaires

Afin de permettre à OLIN SA de faire face à ses besoins de trésorerie, une ligne de crédit de 2.480 K€ a été mise à disposition de OLIN SA par D&P PME IV (880 K€) et EFFI INVEST I (1.600 K€) entre août et septembre 2008.

Le taux d'intérêt annuel est de 5,95%.

Cf. note 20, point C au (4).

B- Mandataires sociaux

Les informations requises par IAS 24-16 figurent à la note 26, point C, D et E des états financiers.

NOTE 29 – LISTE DES FILIALES ET DETENTIONS

Au 31 mars 2010, le périmètre de OLIN SA est le suivant :

Entreprise	Siège	SIREN	Activité	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
OLIN S.A.	Paris	461 500 233	Holding	Société mère	Société mère	I.G.
OLIN JARDINAGE (ex NORTENE JARDINAGE)	Asnières	401 463 369	Négoce d'articles de Jardinage	100 %	100 %	I.G.
OPTIMIS	Asnières	389 382 060	Fabrication et négoce d'articles de Jardinage	100 %	100 %	I.G.
NORTENE TUNISIE	Tunis Tunisie		Fabrication par extrusion	92,48 %	92,48 %	I.G.
OLIN PRO (ex NORTENE PRO)	Asnières	423 767 193	Professionnel Négoce	100 %	100 %	I.G.
NORTLAND	Asnières	432 398 840	produits en Bois	100 %	100 %	I.G.
UBBINK GARDEN BV	Alkmaar Hollande		Négoce d'articles de Jardinage	100 %	100 %	I.G.
OLIN France (ex UBBINK France) Détenue à 100% par UBBINK BV	Asnières	434 963 880	Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	I.G.
SCI BOIS DE LA PIE	Asnières	424 383 610	Gestion d'immeuble	100 %	99 %	I.G.
TRENT	Asnières	478 127 541	Négoce d'article de jardinage	100 %	100 %	IG
KARIBU	Brême		Produits en bois	100 %	100%	IG
TOUT JARDIN DIRECT	Asnières	483 450 524	Négoce d'article de Jardinage sur Internet	100 %	100 %	IG

Au 31 mars 2009, le périmètre de OLIN SA était le suivant :

Entreprise	Siège	SIRET	Activité	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
OLIN S.A.	Paris	461 500 233	Holding	Société mère	Société mère	I.G.
NORTENE Limited	Sheffield Grande-Bretagne		Négoce d'articles de Jardinage	99,25 %	99,25 %	I.G.
OLIN JARDINAGE (ex NORTENE JARDINAGE)	Boulogne	401 463 369	Négoce d'articles de Jardinage	100 %	100 %	I.G.
OPTIMIS	Boulogne	389 382 060	Fabrication et négoce d'articles de Jardinage	100 %	100 %	I.G.
NORTENE TUNISIE	Tunis Tunisie		Fabrication par extrusion	92,48 %	92,48 %	I.G.
OLIN PRO (ex NORTENE PRO)	Boulogne	423 767 193	Professionnel Négoce	100 %	100 %	I.G.
NORTLAND	Boulogne	432 398 840	produits en Bois	100 %	100 %	I.G.
UBBINK GARDEN BV	Alkmaar Hollande		Négoce d'articles de Jardinage	100 %	100 %	I.G.
OLIN France (ex UBBINK France) Détenue à 100% par UBBINK BV	Boulogne	434 963 880	Négoce d'articles de jardinage	100 %	100 %	I.G.
SCI BOIS DE LA PIE	Boulogne	424 383 610	Gestion d'immeuble	99 %	99 %	I.G.
UBBINK GARDENING Ltd Détenue à 100% par UBBINK BV	Sheffield Grande-Bretagne		Négoce d'article de jardinage	100 %	100 %	IG
APOLLO GARDENING Détenue à 100% par UBBINK BV	Sheffield Grande-Bretagne		Négoce d'article de jardinage	100 %	100 %	IG
TRENT	Boulogne	478 127 541	Négoce d'article de jardinage	100 %	100 %	IG
KARIBU	Brême		Produits en bois	100 %	100%	IG
TOUT JARDIN DIRECT	Marseille	483 450 524	Négoce d'article de Jardinage sur Internet	100 %	100 %	IG

Les filiales anglaises, Nortène Ltd (détenue à 99,25% par OLIN SA), Apollo Gardening Ltd et Ubbink Gardening Ltd (toutes deux détenues à 100% par Ubbink Garden BV) ont été cédées le 4 avril 2009.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS

A- Nantissements & hypothèques

- Les titres NORTLAND et KARIBU détenus par OLIN SA sont nantis au profit du pool bancaire finançant l'acquisition de KARIBU.

- Les titres UBBINK GARDEN BV sont nantis au profit des banques, conformément au protocole de conciliation du 21 décembre 2006, en garantie de l'emprunt moyen terme mis en place le 20 mars 2008 qui convertit les Court termes impayés.

- La marque AKANUA est nantie au profit des banques dans le cadre de la conversion du Court terme (voir point ci-dessus), ce nantissement devant également bénéficier aux banques ayant financé l'acquisition du solde des titres de Karibu.

B- Autres engagements

Engagement de OLIN SA vis à vis du vendeur de Karibu, de rembourser ou faire rembourser par Karibu, dès que les covenants bancaires de Karibu le permettront, le prêt de 1 million d'€ qu'il a consenti à cette dernière.

Les engagements peuvent être synthétisés ainsi :

	(en milliers d'euros)		
Engagements	31/03/2010	31/03/2009	30/09/2009
Cautions de contre-garanties sur marchés	0	0	0
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles (1)	13 050	12 397	13 050
Nantissement des Titres Karibu (2)	10 225	9 425	10 225
Nantissement des Titres Nortland (3)	0	0	0
Nantissement des Titres Ubbink Garden BV	2 825	2 972	2 825
Nantissement de la Marque Akanua (4)	OUI	OUI	OUI
Avals, cautions et garanties données	0	0	0
Autres engagements donnés	1 000	1 000	1 000
Engagement de remboursement du prêt S&B	1 000	1 000	1 000
Total	14 050	13 397	14 050

(1) Il s'agit des valeurs comptables

(2) Diminué de la dépréciation du goodwill (1980 K€)

(3) Valeur brute au bilan de 100 K€ provisionnée à 100%

(4) Actif non valorisé en comptabilité

NOTE 31 – LISTE DES PRINCIPAUX BAUX

Les principaux baux dans lesquels le Groupe est impliqué ont tous une nature immobilière.

SOCIETE	PAYS	OBJET CONTRAT	DATE DEBUT	DATE FIN	LOYER HT ANNUEL K€	RENOUVELLEMENT
Nortland	France	Bureaux & entrepôt	01/09/2006	24/08/2012	428	Optionnel / 6 ans ferme
		Bureaux & entrepôt	01/09/2006	24/08/2012	107	Optionnel / 6 ans ferme
OLIN France	France	Bureaux	11/01/2010	10/01/2019	34	Optionnel
OLIN SA	France	Bureaux	01/04/2009	31/03/2018	29	Optionnel
Ubbink BV	Pays-bas	Entrepôt & Bureaux	05/11/1993	31/12/2010	214	Optionnel
Ubbink BV	Belgique	Bureaux	15/10/1999	14/10/2011	25	Optionnel
Karibu	Allemagne	Bureaux & entrepôt	01/01/2001	31/12/2015	508	Optionnel
		Bureaux & entrepôt	01/01/2001	31/12/2010	115	Optionnel

NOTE 32 – RETRAITEMENTS DES COMPTES PUBLIES AU 31 MARS 2009 ET AU 30 SEPTEMBRE 2009 CONSECUTIVEMENT A L'APPLICATION RETROSPECTIVE DE L'AMENDEMENT DE IAS 38

L'amendement de l'IAS 38 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 préconise la comptabilisation des dépenses de « catalogues » directement en résultat. Le changement de méthode doit être appliqué rétrospectivement.

La méthode rétrospective consiste à appliquer la nouvelle méthode aux transactions concernées comme si cette méthode avait toujours été appliquée, sauf si les ajustements sont impraticables. L'information de toutes les périodes publiées (dernier arrêté et l'information comparative) doivent obligatoirement être ajustés, c'est à dire :

- en ajustant les soldes d'ouverture des capitaux propres de la première période publiée,
- et, pour chaque période présenté, il est fait application de la nouvelle méthode comptable, comme si elle avait toujours été appliquée.

Les comptes de la filiale Karibu comportent des stocks de catalogues à chacun des arrêts comptables antérieurs.

Ainsi, les comptes publiés au 31 mars 2009 et au 30 septembre 2009 sont retraités comme suit pour la présentation en comparatif aux comptes au 31 mars 2010.

RETRAITEMENTS DES BILANS CONSOLIDÉS AU 31/03/09 ET AU 30/09/09

ACTIF	(en milliers d'euros)	
	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Goodwill	9 964	10 617
Immobilisations incorporelles	69	15
Immobilisations corporelles	2 107	2 176
Autres actifs financiers	53	19
<i>Actifs d'impôts différés dans les états financiers publiés</i>	<i>188</i>	<i>-</i>
<i>Application rétroactive amendement IAS 38</i>	<i>127</i>	<i>112</i>
Actifs d'impôts différés corrigés	315	112
ACTIF NON COURANT	12 508	12 939
<i>Stocks et en-cours dans les états financiers publiés</i>	<i>16 113</i>	<i>8 354</i>
<i>Application rétroactive amendement IAS 38</i>	<i>- 423</i>	<i>- 374</i>
Stocks et en-cours corrigés	15 690	7 980
Clients et comptes rattachés	15 904	9 413
Actifs d'impôt exigible	627	45
Autres actifs courants	5 467	2 991
Trésorerie et équivalents	1 033	1 600
Actifs destinés à être cédés	3 481	-
ACTIF COURANT	42 202	22 029
TOTAL DE L'ACTIF	54 710	34 968

PASSIF	(en milliers d'euros)	
	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Capital	7 814	260
Primes	10 436	10 436
<i>Réserves consolidés dans les états financiers publiés</i>	<i>- 31 984</i>	<i>- 24 419</i>
<i>Application rétroactive amendement IAS 38</i>	<i>- 232</i>	<i>- 232</i>
Réserves consolidées corrigées	- 32 216	- 24 651
Réserves de conversion	608	178
<i>Réserves consolidés dans les états financiers publiés</i>	<i>- 5 057</i>	<i>- 4 920</i>
<i>Application rétroactive amendement IAS 38</i>	<i>- 64</i>	<i>- 30</i>
Résultat de l'exercice - part du groupe corrigé	- 5 121	- 4 950
Capitaux propres part du groupe	- 18 479	- 18 727
Intérêts minoritaires	9	-
CAPITAUX PROPRES	- 18 470	- 18 727
Provisions	-	-
Engagements de retraite et autres avantages assimilés	1 227	1 098
Passifs financiers	85	32
PASSIF NON COURANT	1 312	1 130
Provisions	887	678
Passifs financiers à court terme	53 873	41 222
Passifs d'impôt exigible	30	853
Autres passifs	15 095	9 812
Passifs destinés à être cédés	1 983	-
PASSIF COURANT	71 868	52 565
TOTAL DES PASSIFS & CAPITAUX PROPRES	54 710	34 968

RETRAITEMENTS DES RESULTATS CONSOLIDES AU 31/03/09 ET AU 30/09/09

Postes	(en milliers d'euros)	
	Mars-09 (retraité)	Septembre-09 (retraité)
Chiffre d'affaires	27 063	67 675
Autres produits	99	238
Total Produits	27 162	67 913
Variation de stock de produits finis et encours	1 358	- 539
Achats consommés	- 16 839	- 37 187
<i>Charges externes dans les états financiers publiés</i>	- 8 706	- 18 155
<i>Application rétroactive amendement IAS 38</i>	- 92	- 43
Charges externes corrigées	- 8 798	- 18 198
Charges de personnel	- 5 213	- 10 194
Impôts et taxes	- 77	- 120
Amortissements	- 348	- 561
Variation des provisions	33	352
Autres produits courants	33	103
Autres charges courantes	- 384	- 755
Résultat opérationnel courant	- 3 073	814
Autres charges opérationnelles	-	-
Résultat opérationnel	- 3 073	814
Produits de trésorerie et équivalent	2	2
Coût financier brut	- 434	- 856
<i>Impôts exigibles et différés dans les états financiers publiés</i>	437	- 991
<i>Application rétroactive amendement IAS 38</i>	28	13
Impôts exigibles et différés corrigés	465	- 978
Résultat des activités poursuivies	- 3 040	- 1 018
Résultat net des activités abandonnées	- 2 081	- 3 932
Résultat net	- 5 121	- 4 950
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net part du groupe	- 5 121	- 4 950



KPMG Audit
1, cours Vainy_92923 Paris La Défense
Cedex_France



Grant Thornton

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75649 Paris Cedex 17
France

Outside Living Industries S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2010**

Période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010
Outside Living Industries S.A.
75, avenue Parmentier – 75011 Paris
Ce rapport contient 44 pages



KPMG Audit
1, cours Valmy_92923 Paris La Défense
Cedex_France



Grant Thornton

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75849 Paris Cedex 17
France

Outside Living Industries S.A.

Siège social : 75, avenue Parmentier – 75011 Paris
Capital social : €260 464,50

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Outside Living Industries S.A., relatifs à la période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Directoire dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8 « Continuité d'exploitation » de l'annexe aux comptes consolidés condensés qui expose la situation du groupe au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Directoire à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.



*Outside Living Industries S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle 2010
5 juillet 2010*

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

A l'exception de l'incidence éventuelle du fait exposé ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris La Défense, le 5 juillet 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Marc Discours
Associé

Paris, le 5 juillet 2010

Grant Thornton
*Membre français de Grant Thornton
International*

Laurent Bouby
Associé